

RAPPORT FINANCIER ANNUEL PORTANT SUR LES COMPTES 2013

En application de la loi du Luxembourg du 11 janvier 2008 relative aux obligations de transparence sur les émetteurs de valeurs mobilières.

SOMMAIRE

Résultats au 31 décembre 2013	Pages
I. Rapport de gestion de Crédit Mutuel Arkéa.....	3
II. Etats financiers 2013	
2.1 Comptes globalisés au 31 décembre 2013.....	4
2.2 Comptes consolidés au 31 décembre 2013.....	29
III. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les états financiers 2013	
3.1 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes globalisés au 31 décembre 2013.....	88
3.2 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2013.....	93
IV. Attestation de la personne responsable.....	100

I-Rapport de gestion de Crédit Mutuel Arkéa

Le Rapport de Gestion 2013 de Crédit Mutuel Arkéa est intégré dans le Document de référence 2013 de Crédit Mutuel Arkéa.

Le Document de référence 2013 de Crédit Mutuel Arkéa est joint dans un document séparé et est accessible sur le site de l'émetteur à la page :

http://www.arka.com/banque/assurance/credit/mutuel/ecb_5033/fr/documents-de-reference.

I- Etats Financiers 2013

2.1 Comptes globalisés au 31 décembre 2013



Comptes globalisés

31 décembre 2013

Bilan		En milliers d'euros	
Actif	Notes	31/12/2013	31/12/2012
Caisse, banques centrales	1	2 281 398	5 203 884
Effets publics et valeurs assimilées	2	805 948	16 642
Créances sur les établissements de crédit	3	19 034 137	20 159 234
Opérations avec la clientèle	4	25 777 904	25 432 102
Obligations et autres titres à revenu fixe	5	4 136 686	1 836 336
Actions et autres titres à revenu variable		148 851	131 493
Participations, autres titres détenus à long terme	6	74 579	62 535
Parts dans les entreprises liées	6	3 014 361	3 108 883
Immobilisations incorporelles		321 789	234 754
Immobilisations corporelles		218 707	225 968
Autres actifs	7	763 243	1 007 988
Comptes de régularisation	8	872 848	792 587
TOTAL DE L'ACTIF		57 450 451	58 212 406
Passif	Notes	31/12/2013	31/12/2012
Banques centrales			
Dettes envers les établissements de crédit	9	15 609 390	14 304 856
Opérations avec la clientèle	10	24 551 121	22 588 193
Dettes représentées par un titre	11	10 794 564	14 869 824
Autres passifs	12	775 793	957 712
Comptes de régularisation	13	894 381	943 035
Provisions	14	55 560	64 952
Dettes subordonnées	15	404 055	421 119
Fonds pour risques bancaires généraux		236 878	213 234
Capitaux propres hors FRBG	16	4 128 709	3 849 481
Capital souscrit		2 132 865	2 018 906
Primes d'émission		4 906	4 906
Réserves		1 745 881	1 635 227
Provisions réglementées et subventions d'investissement		4 525	9
Report à nouveau		25 429	25 524
Résultat de l'exercice		215 103	164 909
TOTAL DU PASSIF		57 450 451	58 212 406
Hors-bilan			
	Notes	31/12/2013	31/12/2012
Engagements donnés	20		
Engagements de financement		3 538 925	3 668 370
Engagements de garantie		1 389 369	1 680 215
Engagements sur titres		24 942	165 982
Engagements reçus	20		
Engagements de financement		3 177 949	2 988 798
Engagements de garantie		497 098	323 171
Engagements sur titres		86 118	104 989
Instruments financiers à terme	21	33 378 159	34 176 891

Comptes globalisés

31 décembre 2013

Compte de résultat

En milliers d'euros

	Notes	31/12/2013	31/12/2012
Intérêts et produits assimilés	22	1 875 872	2 085 047
Intérêts et charges assimilées	22	-1 587 362	-1 771 737
Revenus des titres à revenu variable	23	157 299	144 048
Commissions (produits)	24	435 764	401 123
Commissions (charges)	24	-50 295	-47 684
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	25	1 507	-5 549
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	25	46 894	88 294
Autres produits d'exploitation bancaire		10 343	4 370
Autres charges d'exploitation bancaire		-4 272	-8 233
Produit net bancaire		885 750	889 679
Charges générales d'exploitation	26	-616 730	-693 598
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles		-16 651	-18 825
Résultat brut d'exploitation		252 369	177 256
Coût du risque	27	-52 457	-41 103
Résultat d'exploitation		199 912	136 153
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	28	-18 630	-8 640
Résultat courant avant impôt		181 282	127 513
Résultat exceptionnel	29	0	-18 000
Impôt sur les bénéfices	30	57 465	75 770
Dotations / Reprises de FRBG et provisions réglementées		-23 644	-20 374
RESULTAT NET		215 103	164 909

Comptes globalisés

31 décembre 2013

Annexe

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

En 2013 le secteur financier continue d'évoluer dans un environnement marqué par une croissance économique atone, et des évolutions réglementaires et fiscales majeures.

Dans ce contexte, l'établissement Crédit Mutuel Arkéa confirme son dynamisme commercial, et affiche des résultats robustes et une structure financière solide.

La participation de Crédit Mutuel Arkéa a été portée à 100% du capital de la société Leasecom Group, spécialiste de la location.

La banque Privée Européenne a été cédée le 02 Avril 2013 à la Banque Postale, à l'exception de l'activité « gestion de fortune » exercée en Bretagne et à Bordeaux.

Enfin, la société Monext Holding a été dissoute en novembre 2013 par confusion de patrimoine avec son associé unique Crédit Mutuel Arkéa.

REFERENTIEL ORGANISATIONNEL ET COMPTABLE

Organisation

Les comptes globalisés publiables de Crédit Mutuel Arkéa regroupent, en application du règlement R511-3 du code monétaire et financier :

- la Fédération du Crédit Mutuel de Bretagne et les caisses de Crédit Mutuel affiliées
- la Fédération du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et les caisses de Crédit Mutuel affiliées
- la Fédération du Crédit Mutuel Massif Central et les caisses de Crédit Mutuel affiliées
- Crédit Mutuel Arkéa.

Ces comptes globalisés correspondent à l'établissement bancaire dénommé Crédit Mutuel Arkéa et portant le code banque 15589.

Présentation des comptes

La présentation des comptes est faite en conformité avec le règlement n° 2000-03 du Comité de la réglementation comptable, modifié par le règlement n° 2005-04, relatif à la publication des comptes individuels annuels des établissements de crédit.

Principes généraux et méthodes d'évaluation

Principes généraux

Les comptes globalisés de Crédit Mutuel Arkéa sont établis conformément aux principes comptables généralement admis ainsi qu'aux dispositions réglementaires applicables aux établissements de crédit en France, prescrites par le règlement 91-01 du Comité de la réglementation bancaire, modifié par les règlements 99-04 et 2000-03 du Comité de la réglementation comptable.

Options et méthodes d'évaluation

Opérations avec la clientèle à l'actif

A l'actif du bilan, les opérations avec la clientèle comprennent l'ensemble des créances détenues sur des agents économiques autres que les établissements de crédit, à l'exception de celles matérialisées par un titre. Elles sont enregistrées au bilan à leur valeur nominale. Les prêts confirmés et non encore débloqués sont portés dans la rubrique « engagements de financement donnés » de hors-bilan.

Il est fait application du règlement CRC 2002-03 du 12 décembre 2002, modifié par le règlement CRC 2005-03 puis par le CRC 2007-06 relatif au traitement comptable du risque de crédit dans les entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière.

Classement

Les créances sont réparties en encours sains et encours douteux.

Sont classées en encours douteux les créances pour lesquelles un risque de non-recouvrement partiel ou total est probable et qui répondent à l'une des 2 conditions suivantes :

- impayés de plus de six mois pour les crédits immobiliers ou de plus de trois mois pour les autres types de crédits ;
- contrepartie présentant une situation financière dégradée ou faisant l'objet de procédures contentieuses.

Le passage d'une créance en encours douteux entraîne par contagion un classement identique de l'ensemble des créances d'une contrepartie donnée.

Sont qualifiées d'encours douteux compromis les créances dont la déchéance du terme est prononcée.

La notion de « créances douteuses » recouvre les encours douteux et les encours douteux compromis.

Lorsque les paiements des échéances ont repris de manière régulière, les créances sont reclassées en encours sains. Les créances restructurées dont la probabilité de recouvrement est jugée suffisante figurent également en encours sains.

Dépréciations

Les créances douteuses font l'objet, dossier par dossier, d'une dépréciation destinée à couvrir la perte probable. Ces dépréciations viennent en déduction des créances correspondantes à l'actif. Les intérêts sur créances douteuses comptabilisés en produits sont intégralement dépréciés.

Au compte de résultat, les dotations et reprises des dépréciations, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties sont portées sur la rubrique « coût du risque », à l'exception des dotations et reprises des dépréciations relatives aux intérêts sur encours douteux qui sont présentées dans le produit net bancaire.

Conformément au règlement du Comité de la réglementation comptable n° 2002-03, ces dépréciations sont constituées en valeur actualisée afin de couvrir l'ensemble des pertes prévisionnelles sur les encours douteux ou douteux compromis. Les pertes prévisionnelles sont égales à la différence entre les flux contractuels initiaux restant dus et les flux prévisionnels actualisés.

L'actualisation est effectuée au taux effectif d'origine des encours correspondants pour les prêts à taux fixe, ou au dernier taux effectif déterminé selon les termes contractuels pour les prêts à taux variable. En pratique, les flux prévisionnels ne sont actualisés que si l'incidence de l'actualisation est significative au regard de leurs montants prudemment estimés ; en conséquence, seules les dépréciations sur créances contentieuses font l'objet d'un calcul d'actualisation. Au compte de résultat, les dotations relatives à l'actualisation sont portées en coût du risque et les reprises relatives aux effets de désactualisation sont portées en produit net bancaire.

Portefeuille titres

Les opérations sur portefeuille titres sont comptabilisées conformément aux dispositions prévues dans le règlement n° 90-01 du Comité de la réglementation bancaire et dans le règlement n° 2000-02 du Comité de la réglementation comptable.

La valeur de marché utilisée pour l'évaluation des portefeuilles correspond au cours coté sur un marché actif. Lorsque cette cotation n'est pas directement accessible, la valeur de marché des instruments financiers est alors déterminée par l'application de techniques de valorisation utilisant des données de marché « observables ».

Titres de transaction

Les titres de transaction sont comptabilisés pour leur valeur d'achat, coupon couru et frais inclus. A chaque arrêté, ces titres sont réévalués à leur valeur de marché, l'écart de réévaluation étant porté au compte de résultat.

Titres de placement

Les obligations sont enregistrées au pied du coupon hors frais d'acquisition. Les coupons courus à l'achat sont comptabilisés au compte « Intérêts achetés ». A chaque arrêté, les coupons courus et non échus sont enregistrés en produits du portefeuille titres. Les titres monétaires sont enregistrés pour leur valeur d'achat, coupon couru inclus.

La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée de vie résiduelle des titres. La méthode actuarielle est appliquée pour les titres monétaires et obligataires à l'exception des titrisations et des obligations structurées pour lesquelles la méthode linéaire est appliquée.

Les titres de placement ne s'inscrivant pas dans une stratégie de couverture donnent lieu à dépréciation dès lors que leur valeur de marché est inférieure à leur valeur comptable. Cette dépréciation est constatée en compte de résultat, en produit net bancaire sauf en cas de risque de défaillance avéré de la contrepartie où les dépréciations sont alors inscrites en « coût du risque ».

Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Titres d'investissement

Les titres inscrits en titres d'investissement sont adossés soit à des ressources longues affectées au financement de ces titres soit à des instruments de couverture de taux. Les ressources adossables peuvent comprendre des fonds propres dans la limite des fonds propres disponibles après déduction des participations, des créances subordonnées et des autres valeurs immobilisées. La règle d'amortissement de la différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est identique à celle appliquée pour les titres de placement. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable et le prix de marché ne font pas l'objet d'un provisionnement. Seul le risque de défaillance de l'émetteur des titres peut donner lieu à constitution d'une dépréciation. Cette dépréciation est constatée en compte de résultat, dans la rubrique « coût du risque ».

Titres de l'activité de portefeuille

Relèvent de l'activité de portefeuille les investissements réalisés de façon régulière avec pour seul objectif d'en retirer un gain en capital à moyen terme, sans intention d'investir durablement dans le développement du fonds de commerce de la société émettrice. Il s'agit notamment des titres détenus dans le cadre de l'activité de capital-développement. Les titres de l'activité de portefeuille sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre leur coût d'acquisition et leur valeur d'utilité.

Titres donnés en pension

Les titres donnés en pension livrée sont conservés à l'actif du bilan et sont traités suivant les règles propres au portefeuille auquel ils appartiennent. La dette du cessionnaire est enregistrée au passif.

Titres de participation, parts dans les entreprises liées, et autres titres détenus à long terme

Titres de participation et parts dans les entreprises liées

Les titres de participation et parts dans les entreprises liées sont constitués d'actions et de valeurs assimilées dont la possession durable est estimée utile au développement de l'entreprise et qui permettent d'exercer une influence notable sur la société émettrice ou d'en assurer le contrôle. Cette influence est présumée pour un pourcentage de contrôle supérieur ou égal à 10 %.

Les titres de participation et parts dans les entreprises liées sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre la valeur d'acquisition et la valeur d'utilité.

Autres titres détenus à long terme

Les « autres titres détenus à long terme » sont des actions ou des valeurs assimilées qui sont détenues dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice mais sans influence dans la gestion de cette dernière, en raison de la faiblesse des droits de vote liés à ces titres.

Les autres titres détenus à long terme sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre la valeur d'acquisition et la valeur d'utilité.

Immobilisations

Les immobilisations figurent au coût historique, diminué des amortissements cumulés. Les amortissements sont pratiqués sur le mode linéaire.

Conformément au règlement n° 2002-10 du Comité de la réglementation comptable relatif aux règles d'amortissement et de dépréciation des actifs, les principaux composants des constructions sont isolés en comptabilité et amortis sur leurs durées d'utilisation respectives. Les composants et durées d'amortissements suivants ont été retenus :

Composant	Durée d'amortissement
Gros œuvre	Immeubles de direction : 50 ans Agences : 25 ans
Clos et couverts	25 ans
Lots techniques	20 ans
Agencements	3 à 10 ans

En application du règlement n° 2004-06 du Comité de la réglementation comptable relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, les frais d'acquisition des immobilisations sont incorporés à la valeur d'entrée au bilan de ces immobilisations.

La méthode préférentielle en matière de comptabilisation des logiciels créés en interne est appliquée. Ainsi, toutes les dépenses de logiciels survenues après le début du processus de production (analyse détaillée, développement, recettes, documentation) sont immobilisées ; les dépenses ne répondant pas aux conditions d'activation (et notamment les dépenses d'étude préalable et d'analyse fonctionnelle) sont quant à elles comptabilisées en charges.

Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat, dans la rubrique «Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles». En particulier, le mali généré par une opération de fusion ou assimilée subit une dépréciation lorsque la valeur actuelle d'un actif sous-jacent auquel une quote-part du mali a été affectée devient inférieure à la valeur comptable de l'actif précité, majorée de la quote-part de l'actif affectée.

Conversion des comptes en devises

Conformément aux dispositions édictées par le règlement n° 89-01 du Comité de la réglementation bancaire, les éléments d'actif, de passif et les engagements hors-bilan de change au comptant exprimés en devises sont évalués au cours de change au comptant en vigueur à la clôture de l'exercice. Les engagements de change à terme suivent la même règle.

Provisions

Des provisions sont constituées en vue de couvrir des risques ou charges clairement identifiés et mesurables. Les provisions non liées à des opérations bancaires sont constituées conformément au règlement du Comité de la réglementation comptable n° 2000-06 : elles sont subordonnées à l'existence d'une obligation à l'égard des tiers sans contrepartie future.

Provisions pour engagements sociaux

Crédit Mutuel Arkéa applique la recommandation n° 2003-R.01 du Conseil national de la comptabilité du 1er avril 2003 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

Les régimes de retraite peuvent être des régimes à cotisations définies ou des régimes à prestations définies. Les régimes à cotisations définies ne comportent aucun engagement de la société sur le niveau de prestations fournies. Les cotisations versées constituent une charge de l'exercice, enregistrée dans la rubrique « frais de personnels ». Les régimes à prestations définies désignent des régimes pour lesquels la société s'est engagée à assurer un montant ou un niveau de prestation. Cet engagement constitue un risque à moyen ou long terme. Les engagements en matière de retraite qui ne relèvent pas des régimes à cotisations définies sont intégralement provisionnés dans la rubrique du bilan « provisions ». Les indemnités de fin de carrière et les médailles du travail sont également enregistrées à ce même poste.

La provision pour engagements de retraite est évaluée selon la méthode des unités de crédit projetées et tient compte d'hypothèses démographiques, de taux de rotation des effectifs, d'augmentation des salaires, de taux d'actualisation et d'inflation. En particulier, les calculs réalisés en décembre 2013 intègrent un taux d'actualisation de 3 %, déterminé en référence à l'indice iBoxx Corporate AA 10+ eurozone basé sur des obligations privées. Les calculs intègrent également un taux de rotation des effectifs compris entre 0,69 % et 4,97 % et un taux de revalorisation des salaires compris entre 1,30 % et 1,77 %. Les engagements sont évalués sur la base des tables de mortalité TH00-02 et TF00-02 pour la phase de constitution de l'engagement et des tables de mortalité TGH05 et TGF05 pour la phase de restitution des rentes.

Provisions épargne-logement

Il est fait application du règlement n° 2007-01 du Comité de la réglementation comptable relatif à la comptabilisation des comptes et plans épargne-logement.

La provision épargne-logement est destinée à couvrir les risques liés à :

- l'engagement d'octroyer des prêts habitat aux souscripteurs des comptes et plans d'épargne-logement à un taux réglementé potentiellement inférieur aux conditions de marché du moment,

- l'obligation de rémunérer pour une durée indéterminée l'épargne collectée en plans épargne-logement à un taux d'intérêt fixé à l'ouverture du contrat (taux pouvant s'avérer supérieur aux futures conditions de marché).

Cette provision est calculée par génération de plans d'épargne-logement (les PEL de même taux à l'ouverture constituant une génération) d'une part, et pour l'ensemble des comptes d'épargne-logement (qui constitue une seule et même génération) d'autre part, sans compensation entre les engagements relatifs à des générations différentes. Les engagements sont établis à partir d'un modèle prenant en compte notamment :

- les observations historiques des comportements des souscripteurs,
- la courbe des taux et une modélisation stochastique de ses évolutions.

Fonds pour risques bancaires généraux

En application du règlement n° 90-02 du Comité de la réglementation bancaire et financière, les organismes du périmètre des comptes globalisés de Crédit Mutuel Arkéa ont constitué un fonds pour risques bancaires généraux.

Les dotations ou reprises sont portées au niveau du compte de résultat dans la rubrique « dotations/reprises de FRBG et provisions réglementées ».

Opérations sur instruments financiers à terme

Les opérations sont comptabilisées conformément aux dispositions des règlements n° 88-02, 90-15, 92-04, de l'instruction n° 94-04 du Comité de la réglementation bancaire et financière et du règlement n° 2002-01 du Comité de la réglementation comptable.

Les engagements sur les instruments financiers à terme sont portés sur une ligne du hors-bilan pour leur valeur nominale. Ce montant ne constitue qu'une indication du volume d'opérations en cours à la clôture et ne reflète pas les risques de marché attachés à ces instruments. La juste valeur des instruments financiers est déterminée par référence à une valeur de marché ou par application de modèles d'évaluation généralement admis. Les swaps de taux sont notamment évalués suivant la méthode « zéro coupon ».

Instruments de taux

Marchés organisés

Les contrats de marché à terme sont réévalués à chaque arrêté à leur valeur de marché. Pour les opérations de couverture, les gains et les pertes réalisés sont comptabilisés en compte de résultat symétriquement à l'enregistrement des charges et produits relatifs à l'élément couvert. Pour les positions isolées, les gains et les pertes liés à la réévaluation sont portés directement au compte de résultat.

Marchés de gré à gré

Les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) et les accords de taux futurs (FRA) donnent lieu à un calcul d'intérêts prorata temporis sur leur durée de référence. Les charges et produits sur un même contrat sont enregistrés pour leur montant net.

Pour les contrats optionnels (cap, floor, collar), les primes et les intérêts courus sont comptabilisés en résultat prorata temporis.

Les moins-values latentes constatées sur les positions isolées sont couvertes par une provision.

Instruments de change

Sur les swaps de change, le différentiel de change est comptabilisé en résultat à chaque date d'arrêté.

Pour les options de change, les plus ou moins-values latentes sont constatées en résultat. A l'échéance, l'exercice de l'option se traduit par une opération d'achat ou de ventes de devises.

Situation fiscale

Intégration fiscale

Crédit Mutuel Arkéa est la société mère d'un groupe fiscalement intégré au sens des dispositions des articles 223 et suivants du Code général des impôts. Ce groupe comprend, sur l'exercice 2013, l'ensemble des caisses affiliées aux fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et du Crédit Mutuel Massif Central, Arkéa Assistance, Arkéa Banking Services, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Capital Partenaire, Arkéa Crédit Bail, Arkéa SCD, Compagnie Européenne d'Opérations Immobilières, Crédit Foncier et Communal d'Alsace et de Lorraine Banque, Crédit Foncier et Communal d'Alsace et de Lorraine SCF, Crédit Mutuel Arkéa Home Loans SFH, Crédit Mutuel Arkéa Public Sector SCF, Euro Arkéa 3, Euro Arkéa 4, Euro Arkéa 5, Euro Arkéa 6, Federal Finance, Federal Finance Gestion, Financo, Foncière Investissement, Leasecom, Leasecom Car, Leasecom Financial Assets, Leasecom Group, Monext, Novelia, Suravenir et Suravenir Assurances.

Charges et produits exceptionnels

Ces rubriques enregistrent les éléments à caractère extraordinaire, non liés à l'activité courante.

INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN, DU HORS-BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

Note 1. Caisse, Banques centrales

En milliers d'euros		
	31/12/2013	31/12/2012
Caisse	124 889	117 262
Banques centrales	2 156 509	5 086 622
TOTAL	2 281 398	5 203 884

Note 2. Effets publics et valeurs assimilées

En milliers d'euros						
	31/12/2013			31/12/2012		
	Placement	Investissement	Total	Placement	Investissement	Total
Titres détenus (valeur brute)	736 960	63 987	800 947	4 718	10 135	14 853
Créances rattachées	2 093	2 908	5 001		1 789	1 789
TOTAL BRUT	739 053	66 895	805 948	4 718	11 924	16 642
Dépréciations			0			0
TOTAL NET	739 053	66 895	805 948	4 718	11 924	16 642
Plus et moins-values latentes	-1 080	4 476	3 396	372	2 620	2 992
Différence entre prix d'acquisition et prix de remboursement	6 427	1 800	8 227	-752	379	-373

En 2013, aucun transfert n'a été opéré des titres de placement vers les titres d'investissement et il n'y a pas eu de cession de titres d'investissement avant échéance. Tous les titres sont cotés.

Note 3. Créances sur les établissements de crédit

En milliers d'euros						
	31/12/2013			31/12/2012		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes ordinaires	94 692		94 692	191 474		191 474
Prêts, valeurs reçues en pension	340 000	18 463 688	18 803 688		19 796 622	19 796 622
Créances rattachées	115	135 642	135 757	82	171 056	171 138
TOTAL	434 807	18 599 330	19 034 137	191 556	19 967 678	20 159 234

Actifs subordonnés :

En milliers d'euros		
	31/12/2013	31/12/2012
Créances sur les établissements de crédit	264 695	349 548

Note 4. Opérations avec la clientèle – Actif

	En milliers d'euros	
	31/12/2013	31/12/2012
Créances commerciales	5 958	6 766
Créances rattachées		
Prêts et crédits	25 024 725	24 798 774
Créances rattachées	26 811	24 514
Comptes ordinaires	435 113	357 312
Créances rattachées	7 452	7 336
Créances douteuses	608 903	555 912
Créances rattachées	63 095	56 338
Dépréciations	-394 153	-374 850
TOTAL	25 777 904	25 432 102

Les créances éligibles à la Banque de France pour le compte de Crédit Mutuel Arkéa s'élèvent à 1 869 202 milliers d'euros en 2013.

Risque Crédit :

Le taux de couverture sur les créances douteuses s'élève à 58,65% en 2013 contre 61,22% en 2012. Par rapport au total des créances, le taux de couverture est de 1,51% en 2013 1,45% en 2012.

Ventilation des encours par type de contrepartie :

		En millions d'euros					
		Total créances		Encours douteux		Encours douteux compromis	
		31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012
Particuliers	brut	16 229	16 103	87	82	100	85
	dépréciation	-111	-102	-49	-45	-62	-57
	net	16 118	16 001	38	37	38	28
Entrepreneurs Individuels	brut	4 230	4 254	53	49	120	114
	dépréciation	-99	-96	-23	-22	-76	-74
	net	4 131	4 158	30	27	44	40
Entreprises	brut	4 833	4 726	127	138	183	143
	dépréciation	-183	-176	-64	-78	-119	-98
	net	4 650	4 550	63	60	64	45
Autres	brut	880	724	1		1	1
	dépréciation	-1	-1	0		-1	-1
	net	879	723	1	0	0	0
TOTAL		25 778	25 432	132	124	146	113

Les encours de crédit relèvent de la zone France.

Dépréciations et provisions sur le risque crédit constituées sur les opérations avec la clientèle :

	En milliers d'euros			
	31/12/2012	Dotations	Reprises	31/12/2013
Dépréciations déduites de l'actif	374 850	137 799	-118 496	394 153
Provisions inscrites au passif	3 130	1 843	-960	4 013
au titre des engagements par signature	3 130	1 843	-960	4 013
TOTAL	377 980	139 642	-119 456	398 166

Note 5. Obligations et autres titres à revenu fixe

En milliers d'euros

	31/12/2013				31/12/2012			
	Transaction	Placement	Invest.	Total	Transaction	Placement	Invest.	Total
Titres détenus (valeur brute)	0	3 842 838	295 376	4 138 214	19 626	1 455 067	424 350	1 899 043
Créances rattachées		28 718	2 034	30 752		9 722	4 426	14 148
TOTAL BRUT	0	3 871 556	297 410	4 168 966	19 626	1 464 789	428 776	1 913 191
Dépréciations		-32 261	-20	-32 281		-76 827	-28	-76 855
TOTAL NET	0	3 839 295	297 390	4 136 685	19 626	1 387 962	428 748	1 836 336
Plus et moins-values latentes		-26 178	8 790	-17 388		4 741	12 876	17 617
Différence entre prix d'acquisition et prix de remboursement		45 217	396	45 613		29 147	784	29 931

La part des titres cotés est de 38% en 2013 contre 61% en 2012.

Il y a un titre émis par des organismes publics (pour 10 000K€).

Note 6. Participations, autres titres détenus à long terme et parts dans les entreprises liées

En milliers d'euros

	31/12/2012	Augmentation	Diminution	31/12/2013
Participations				
Valeur brute	38 501	12 839	-65	51 275
Dépréciations	-6 026	-207	163	-6 070
Valeur nette	32 475	12 632	98	45 205
Autres titres détenus à long terme				
Valeur brute	30 217	912	-588	30 541
Dépréciations	-157	-1 010		-1 167
Valeur nette	30 060	-98	-588	29 374
Entreprises liées				
Valeur brute	3 285 708	34 839	-110 970	3 209 577
Dépréciations	-176 825	-18 843	452	-195 216
Valeur nette	3 108 883	15 996	-110 518	3 014 361

Le montant des participations et des parts dans les entreprises liées détenues dans les établissements de crédit s'élève à 1 193 979 milliers d'euros.

Il n'y a pas de titres cotés dans le portefeuille participations et parts dans les entreprises liées.

La part du portefeuille évaluée d'après la situation nette s'élève respectivement à 82,41% pour les participations et à 49,98% pour les entreprises liées. Les autres titres sont évalués à leur valeur économique.

Liste des filiales et participations :

Dénomination, adresse des sociétés	Part de capital détenue	Capitaux propres	En milliers d'euros
			Résultat du dernier exercice clos
RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE DONT LA VALEUR BRUTE EXCEDE 1 % DU CAPITAL			
1. FILIALES (SOCIETES DETENUES A PLUS DE 50 %)			
ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS	530 000	636 537	20 827
Allée Louis Lichou - 29480 LE RELECQ-KERHUON / BREST			
ARKEA BANKING SERVICES	46 500	25 831	1 182
Place de la pyramide - Tour Ariane La défense - 92800 PUTEAUX			
ARKEA CAPITAL INVESTISSEMENT	70 000	161 221	-3 009
1, rue Louis Lichou - 29480 LE RELECQ-KERHUON / BREST			
ARKEA CAPITAL PARTENAIRE	200 000	200 253	767
1, rue Louis Lichou - 29480 LE RELECQ-KERHUON / BREST			
ARKEA CREDIT BAIL	16 980	33 556	-9 782
255, rue de Saint Malo - 35000 RENNES			
COMPAGNIE EUROPEENNE D'OPERATIONS IMMOBILIERES	5 583	86 557	8 542
1, rue Louis Lichou - 29480 LE RELECQ-KERHUON / BREST			
CREDIT FONCIER ET COMMUNAL D'ALSACE ET DE LORRAINE	24 433	29 239	13 772
BANQUE			
1, rue Dôme BP 102 - 67000 STRASBOURG			
CREDIT MUTUEL ARKEA HOME LOANS SFH	40 000	41 339	857
232, rue Général Paulet - 29802 BREST CEDEX 9			
CREDIT MUTUEL ARKEA PUBLIC SECTOR SCF	30 000	29 807	-266
1, rue Louis Lichou - 29480 LE RELECQ-KERHUON / BREST			
FEDERAL EQUIPEMENTS	132 883	132 883	-276
1, rue Louis Lichou - 29480 LE RELECQ KERHUON / BREST			
FEDERAL FINANCE	20 747	42 731	31 159
1, allée Louis Lichou - 29480 LE RELECQ KERHUON / BREST			
FINANCO	58 000	70 765	7 128
335, Rue Antoine de St Exupéry - 29490 GUIPAVAS			
LEASECOM GROUP	17 810	43 271	-2 727
35, quai André Citroën - 75015 Paris			
MONEXT	63 968	72 630	5 948
Tour Egée 17 Avenue de l'Arche - 92671 COURBEVOIE			
PROCAPITAL	7 750	31 941	-2 477
Place de la pyramide - Tour Ariane La défense - 92800 PUTEAUX			
SAS FONCIERE INVESTISSEMENT	53 208	114 163	975
1, rue Louis Lichou - 29480 LE RELECQ KERHUON / BREST			
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE INTERFEDERALE	115 112	146 856	3 142
1, rue Louis Lichou - 29480 LE RELECQ KERHUON / BREST			
SURAVENIR	400 000	803 881	118 731
232, rue Général Paulet - 29802 BREST CEDEX			
SURAVENIR ASSURANCES	38 266	134 155	21 704
2, rue Vasco de Gama - 44800 ST HERBLAIN			
2. PARTICIPATIONS(DETENUES ENTRE 10% ET 50%)			
CAISSE CENTRALE DU CREDIT MUTUEL	27 913	396 764	17 432
88-90, rue Cardinet - 75847 PARIS CEDEX 17			
FORTUNEO	29 789	115 568	11 221
Place de la pyramide - Tour Ariane La défense - 92800 PUTEAUX			
TICKEHAU CAPITAL PARTNERS (2)	17 809	165 871	8 271
134, boulevard Haussmann - 75008 Paris			

(1) Les titres de la SCI Interfédérale sont classés en immobilisations corporelles.

(2) données au 31/12/2012

Opérations avec les entreprises liées et les participations :

	Participations et entreprises liées		Filiales	
	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012
RENSEIGNEMENTS DETAILLÉS SUR CHAQUE TITRE DONT LA VALEUR BRUTE EXCEDE 1 % DU CAPITAL				
ACTIF				
CAPITAL DETENU	75 511	56 955	1 852 280	1 848 522
AUTRES EMPLOIS				
Créances	475 347	521 763	10 209 334	13 306 676
Obligations et autres titres à revenu fixe			106 783	106 772
TOTAL EMPLOIS	550 858	578 718	12 168 397	15 261 970
PASSIF				
Dettes	3 175 345	2 593 861	10 980 837	9 191 130
Dettes représentées par des titres			826 946	1 304 300
TOTAL RESSOURCES	3 175 345	2 593 861	11 807 783	10 495 430
ENGAGEMENTS DONNES				
De financement	60 150		653 383	821 303
De garantie	15 000	15 000	197 540	224 393
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	75 150	15 000	850 923	1 045 696
ENGAGEMENTS RECUS				
De financement				
De garantie			241 686	100 533
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	0	0	241 686	100 533

Au 31/12/2013, aucune transaction significative et n'ayant pas été conclue aux conditions normales de marché n'a été effectuée entre l'établissement bancaire Crédit Mutuel Arkéa et des parties liées.

Note 7. Autres actifs

	En milliers d'euros	
	31/12/2013	31/12/2012
Etat	106 814	157 048
Prime épargne-logement	42 491	51 336
Impôts différés actifs	49 946	46 228
Opérations sur titres	30 879	20 344
Primes versées sur instruments conditionnels achetés	1 771	1 708
Dépôts de garantie versés	422 985	590 657
Autres débiteurs divers	108 357	140 667
TOTAL	763 243	1 007 988

Note 8. Comptes de régularisation – Actif

	En milliers d'euros	
	31/12/2013	31/12/2012
Valeurs à l'encaissement	368 901	254 486
Comptes d'ajustement	967	904
Primes émission TCN et emprunts obligataires	30 600	41 607
Charges constatées d'avance	96 524	113 000
Produits à recevoir	337 665	318 253
Comptes de régularisation divers	38 191	64 337
TOTAL	872 848	792 587

Note 9. Dettes envers les établissements de crédit

En milliers d'euros

	31/12/2013			31/12/2012		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes ordinaires	1 691 951		1 691 951	1 251 212		1 251 212
Emprunts et valeurs données en pension		13 547 059	13 547 059		12 492 036	12 492 036
Titres donnés en pension livrée		197 049	197 049		396 978	396 978
Dettes rattachées	237	173 094	173 331	128	164 502	164 630
TOTAL	1 692 188	13 917 202	15 609 390	1 251 340	13 053 516	14 304 856

Note 10. Opérations avec la clientèle – Passif

En milliers d'euros

	31/12/2013			31/12/2012		
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes d'épargne à régime spécial	11 691 629	4 128 005	15 819 634	11 301 975	4 137 225	15 439 200
Dettes rattachées sur comptes d'épargne	7		7	323		323
Comptes ordinaires	5 603 576		5 603 576	4 961 917		4 961 917
Comptes à terme et emprunts		3 089 260	3 089 260		2 148 427	2 148 427
Dettes rattachées	1 883	36 761	38 644	2 342	35 984	38 326
TOTAL	17 297 095	7 254 026	24 551 121	16 266 557	6 321 636	22 588 193

Note 11. Dettes représentées par un titre

En milliers d'euros

	31/12/2013			31/12/2012		
	Principal	Dettes rattachées	Total	Principal	Dettes rattachées	Total
Bons de caisse	24 126	1 541	25 667	31 585	2 063	33 648
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	3 347 779	30 762	3 378 541	6 256 313	43 745	6 300 058
Emprunts obligataires	7 225 848	164 508	7 390 356	8 375 387	160 731	8 536 118
TOTAL	10 597 753	196 811	10 794 564	14 663 285	206 539	14 869 824

Emprunts obligataires

En milliers d'euros

Date d'émission	Montant	Type	Durée en années	Taux
mercredi 13 avril 2005	45 000	Obligations internationales	10	Taux indexé
mercredi 20 avril 2005	10 000	Obligations internationales	10	Taux indexé
vendredi 17 juin 2005	100 000	Obligations internationales	15	Taux indexé
jeudi 30 juin 2005	40 000	Obligations internationales	10.5	Taux indexé
vendredi 25 novembre 2005	50 000	Obligations internationales	15	Taux indexé
vendredi 25 novembre 2005	80 000	Obligations internationales	15	Taux indexé
lundi 15 mai 2006	28 000	Obligations internationales	10	0.2%
mercredi 19 juillet 2006	564 000	Obligations internationales	10	Euribor 3 mois +0.2
lundi 31 juillet 2006	16 000	Obligations internationales	8	0.2125%
mardi 12 décembre 2006	42 500	Obligations internationales	10	cms10
vendredi 16 février 2007	35 000	Obligations internationales	15	Taux indexé
lundi 2 avril 2007	50 000	Obligations internationales	15	Taux indexé
lundi 4 juin 2007	50 000	Obligations internationales	15	Taux indexé
lundi 11 juin 2007	100 000	Obligations internationales	15	Taux indexé
jeudi 28 juin 2007	1 423 000	Obligations internationales	10	5 %
lundi 5 novembre 2007	30 000	Obligations internationales	14	Taux indexé
vendredi 28 décembre 2007	119 000	Obligations internationales	10	cms10
mercredi 7 mai 2008	30 000	Obligations internationales	10	cms10 +0.55
mercredi 21 mai 2008	10 000	Obligations internationales	7	Euribor 3 mois +0.97
vendredi 13 juin 2008	5 000	Obligations internationales	10	5.6 %
lundi 16 mars 2009	6 000	Obligations internationales	6	Euribor 3 mois +2.2
mercredi 25 mars 2009	2 000	Obligations internationales	5	4.75 %
mercredi 22 avril 2009	999 800	Obligations internationales	5	5.375 %
lundi 13 juillet 2009	4 250	Obligations internationales	5	4.65 %
mardi 15 septembre 2009	6 400	Obligations internationales	6	Euribor 3 mois +2
lundi 2 novembre 2009	84 819	Obligations internationales	8	4.7 %
vendredi 27 novembre 2009	3 650	Obligations internationales	6	Euribor 3 mois +1.1
lundi 19 juillet 2010	154 862	Obligations internationales	8	4.1 %
mercredi 4 août 2010	11 000	Obligations internationales	12	4.6475 %
vendredi 11 février 2011	25 000	Obligations internationales	5	Euribor 6 mois +1.23
mardi 15 mars 2011	100 000	Obligations internationales	10	5 %
vendredi 15 avril 2011	50 000	Obligations internationales	10	Taux indexé
vendredi 29 avril 2011	124 851	Obligations internationales	6	4.1 %
vendredi 10 juin 2011	10 000	Obligations internationales	4	Euribor 3 mois +1
vendredi 12 août 2011	22 000	Obligations internationales	18	Euribor 3 mois +1.55
vendredi 2 septembre 2011	10 000	Obligations internationales	3	Euribor 3 mois +1
lundi 31 octobre 2011	40 000	Obligations internationales	20	Euribor 3 mois +2.243
vendredi 2 mars 2012	146 416	Obligations internationales	8	4.5%
lundi 23 janvier 2012	750 000	Obligations internationales	5	4.5%
vendredi 11 mai 2012	2 000	Obligations internationales	2	Euribor 3 mois +0.97
vendredi 25 mai 2012	410 300	Obligations internationales	1.75	Euribor 3 mois +1.6
lundi 14 mai 2012	110 000	Obligations internationales	2.5	Euribor 3 mois +0.18
mercredi 26 septembre 2012	50 000	Obligations internationales	2	Euribor 3 mois +0.45
mercredi 26 septembre 2012	75 000	Obligations internationales	2.75	Euribor 3 mois +0.03
mercredi 31 octobre 2012	40 000	Obligations internationales	1.65	Euribor 3 mois +0.35
lundi 10 décembre 2012	900 000	Obligations internationales	2	Euribor 3 mois +0.4
jeudi 27 décembre 2012	5 000	Obligations internationales	2	Euribor 3 mois +0.45
vendredi 25 janvier 2013	105 000	Obligations internationales	3.25	Euribor 3 mois +0.03
lundi 8 juillet 2013	150 000	Obligations internationales	3	Euribor 3 mois +0.07
Total	7 225 848			

Note 12. Autres passifs

En milliers d'euros

	31/12/2013	31/12/2012
Primes reçues sur instruments conditionnels vendus	1 848	5 026
Dépôts de garantie reçus sur instruments financiers	421 339	611 157
Etat	46 033	46 154
Impôts différés passifs	380	378
Rémunérations dues au personnel	23 954	20 234
Charges sociales	37 022	26 063
Versements sur titres restant à effectuer	207 248	195 253
Divers	37 969	53 447
TOTAL	775 793	957 712

Note 13. Comptes de régularisation – Passif

	En milliers d'euros	
	31/12/2013	31/12/2012
Comptes indisponibles sur opérations de recouvrement	256 564	260 130
Produits constatés d'avance	369 130	413 111
Charges à payer	197 013	202 001
Comptes d'ajustement	310	15 256
Comptes de régularisation divers	71 364	52 537
TOTAL	894 381	943 035

Note 14. Provision

	En milliers d'euros				
	31/12/2012	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	31/12/2013
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature	3 130	1 843		-960	4 013
Provisions pour engagement de retraite	6 973			-6 973	0
Provisions épargne-logement	29 940			-4 689	25 251
Autres provisions	24 909	6 440	-6	-5 047	26 296
TOTAL	64 952	8 283	-6	-17 669	55 560
Variation nette			-9 392		

Ventilation de la variation nette des provisions :

	En milliers d'euros	
	31/12/2013	31/12/2012
Produit net bancaire	-3 972	8 111
Charges générales d'exploitation	-7 275	-1 843
Coût du risque	882	-3 355
Impôt sur les sociétés	973	-231
TOTAL	-9 392	2 682

Provisions pour risques sur engagements au titre des comptes et plans épargne-logement :

Comptes et plans épargne-logement sur la phase épargne : encours et provisions

	En milliers d'euros			
	2013		2012	
	Encours	Provisions	Encours	Provisions
Plans épargne-logement	3 656 222	19 977	3 638 269	24 817
Ancienneté de moins de 4 ans	1 720 922	380	1 735 422	196
Ancienneté de 4 à 10 ans	676 925	1 003	589 009	1 322
Ancienneté de plus de 10 ans	1 258 375	18 594	1 313 838	23 299
Comptes épargne-logement	803 015	1 651	888 421	0
TOTAL	4 459 237	21 628	4 526 690	24 817

Crédits en vie octroyés au titre des comptes et plans épargne-logement : encours et provisions

	En milliers d'euros			
	2013		2012	
	Encours	Provisions	Encours	Provisions
Plans épargne-logement	29 205	166	40 710	249
Comptes épargne-logement	238 524	3 457	290 523	4 874
TOTAL	267 729	3 623	331 233	5 123

Note 15. Dettes subordonnées

En milliers d'euros

Dettes subordonnées représentant au moins 10 % du total des dettes subordonnées	Montant	Devise	Taux	Echéance	Conditions de la subordination	Possibilité de remboursement anticipé
Titres super subordonnés	97 314	EURO	CMS10 + 0,10	indéterminée	Tier 1 Capital	Oui
Titres subordonnés	300 000	EURO	6,75%	18/09/2018	Lower Tier 2	Non
Dettes rattachées	6 741					
TOTAL	404 055					

Note 16. Capitaux propres hors FRBG

En milliers d'euros

	Début d'exercice	Affectation résultat exercice précédent	Variation de l'exercice	Fin d'exercice
CAPITAL	2 018 906		113 959	2 132 865
PRIME D'EMISSION	4 906			4 906
TOTAL RESERVES	1 635 227	115 170	-4 516	1 745 881
Réserve légale	292 564	27 560		320 124
Réserves facultatives et statutaires	1 283 623	87 610	-4 516	1 366 717
Autres réserves	59 040			59 040
PROVISIONS REGLEMENTEES	9		4 516	4 525
REPORT A NOUVEAU	25 524	-95		25 429
RESULTAT DE L'EXERCICE	164 909	-164 909	215 103	215 103
TOTAL	3 849 481	-49 834	329 062	4 128 709

Le capital est composé de parts A pour 27 542 milliers d'euros, de parts B pour 1 834 390 milliers d'euros, de parts C pour 270 933 milliers d'euros.

Note 17. Opérations avec les établissements du réseau

En milliers d'euros

	31/12/2013	31/12/2012
Créances sur les établissements du réseau	548 702	602 117
à vue	50 100	161 016
à terme	498 602	441 101
Dettes sur les établissements du réseau	48 018	48 735
à vue	29 199	29 916
à terme	18 819	18 819

Note 18. Ventilation de certains actifs / passifs selon leur durée résiduelle

En milliers d'euros						
	D<3 mois	3M<D<1an	1an<D<5ans	D>5ans	Dettes et créances rattachées	Total
ACTIF						
Créances sur établissements de crédit	4 137 428	2 736 216	4 273 111	7 751 624	135 757	19 034 136
à vue	434 807				115	434 922
à terme	3 702 621	2 736 216	4 273 111	7 751 624	135 642	18 599 214
Créances sur la clientèle	1 906 917	2 266 032	8 992 728	12 577 964	34 263	25 777 904
créances commerciales	6 043					6 043
autres concours à la clientèle	1 449 228	2 266 032	8 992 728	12 577 964 (*)	26 811	25 312 763
comptes ordinaires débiteurs	451 646				7 452	459 098
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 547 462	1 360 958	783 497	414 017	30 752	4 136 686
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit	2 240 147	1 011 934	4 698 898	7 485 079	173 332	15 609 390
à vue	1 691 951				237	1 692 188
à terme	548 196	1 011 934	4 698 898	7 485 079	173 095	13 917 202
Opérations avec la clientèle	20 483 201	1 574 544	1 701 645	753 080	38 651	24 551 121
comptes d'épargne à régime spécial	13 304 402	520 096	1 261 800	733 335	7	15 819 640
à vue	11 691 628				7	11 691 635
à terme	1 612 774	520 096	1 261 800	733 335		4 128 005
autres dettes	7 178 799	1 054 448	439 845	19 745	38 644	8 731 481
à vue	5 603 576				1 883	5 605 459
à terme	1 575 223	1 054 448	439 845	19 745	36 761	3 126 022
Dettes représentées par un titre	1 341 789	2 652 485	5 379 881	1 223 599	196 810	10 794 564
bons de caisse	24 126				1 541	25 667
titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	905 363	515 435	1 567 799	359 183	30 761	3 378 541
emprunts obligataires	412 300	2 137 050	3 812 082	864 416	164 508	7 390 356

(*) dont prêts subordonnés à durée indéterminée de 140 000 milliers d'euros

Note 19. Actifs et passifs en devises

Les actifs et passifs en devises s'élèvent respectivement au 31 décembre 2013 à 106 909 milliers d'euros et 45 799 milliers d'euros.

Note 20. Engagements de l'activité bancaire

	En milliers d'euros	
	31/12/2013	31/12/2012
Engagements donnés		
Engagements de financement	3 538 925	3 668 370
en faveur des établissements de crédit	654 150	852 838
en faveur de la clientèle	2 884 775	2 815 532
Engagements de garantie	1 389 369	1 680 215
d'ordre d'établissements de crédit	75 221	106 635
d'ordre de la clientèle	1 314 148	1 573 580
Engagements sur titres	24 942	165 982
autres engagements donnés	24 942	165 982
Engagements reçus		
Engagements de financement	3 177 949	2 988 798
reçus des établissements de crédit	3 177 949	2 988 798
Engagements de garantie	497 098	323 171
reçus des établissements de crédit	497 098	323 171
Engagements sur titres	86 118	104 989
autres engagements reçus	86 118	104 989

Les engagements de financement donnés comprennent l'avance de trésorerie faite à la CRH afin d'assurer son fonctionnement pour un montant de 78 millions d'euros.

Ventilation des actifs remis en garantie de passif :

	En milliers d'euros
	31/12/2013
Banque de France	3 231 594
Banque Européenne d'Investissement	421 168
Caisse de Refinancement de l'Habitat	2 075 656
Caisse des Dépôts et Consignations	921 290
Crédit Mutuel Arkéa Home Loans SFH	6 975 860
Société de Financement de l'Economie Française	263 094
TOTAL	13 888 662

Note 21. Opérations sur instruments financiers à terme

Valeur nominale des contrats :

Par nature

En milliers d'euros						
	31/12/2013			31/12/2012		
	Opérations de couverture	Autres opérations	Total	Opérations de couverture	Autres opérations	Total
OPERATIONS FERMES						
Opérations sur marchés organisés						
Opérations de gré à gré						
Swaps de taux	26 598 324		26 598 324	26 705 474	20 000	26 725 474
OPERATIONS CONDITIONNELLES						
Opérations sur marchés organisés						
Opérations de gré à gré						
Contrats de taux plancher/plafond						
achetés	3 855 457		3 855 457	4 448 103		4 448 103
vendus	2 588 170		2 588 170	2 704 086		2 704 086
Options de taux, change et autres						
achetées	163 104	10 000	173 104	97 114	105 000	202 114
vendues	163 104		163 104	97 114		97 114
TOTAL	33 368 159	10 000	33 378 159	34 051 891	125 000	34 176 891

Par durée restant à courir

En milliers d'euros				
	31/12/2013			
	- de 1 an	+ 1 an - 5 ans	+ 5 ans	Total
INSTRUMENTS DE TAUX				
Marché de gré à gré				
Swaps de taux		3 279 385	11 720 484	11 598 455
Contrats de taux plancher / plafond		458 576	3 128 180	2 856 871
AUTRES OPTIONS		279 643	56 565	336 208
TOTAL		4 017 604	14 905 229	14 455 326

Juste valeur :

En milliers d'euros		
	31/12/2013	31/12/2012
INSTRUMENTS DE TAUX	132 553	247 334
AUTRES OPTIONS	-66	-3 165

Note 22. Intérêts, produits et charges assimilés

En milliers d'euros				
	31/12/2013		31/12/2012	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations avec les établissements de crédit (*)	819 996	-862 940	926 067	-886 278
Opérations avec la clientèle	1 007 611	-376 498	1 033 007	-428 963
Obligations et autres titres à revenu fixe	35 600	-347 852	44 532	-440 037
Autres opérations	12 665	-72	81 441	-16 459
TOTAL	1 875 872	-1 587 362	2 085 047	-1 771 737

(*) dont charges sur les opérations relatives aux dettes subordonnées : 22 203 milliers d'euros au 31/12/2013 et 25 831 milliers d'euros au 31/12/2012

Note 23. Revenus des titres à revenu variable

	En milliers d'euros	
	31/12/2013	31/12/2012
Actions et autres titres à revenu variable	2 359	2 610
Participations et autres titres détenus à long terme	1 606	367
Parts dans les entreprises liées	153 334	141 071
TOTAL	157 299	144 048

Note 24. Commissions

	En milliers d'euros			
	31/12/2013		31/12/2012	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations avec les établissements de crédit	2 474	-509	1 992	-308
Opérations avec la clientèle	53 837	-1 432	33 671	-3 003
Opérations sur titres	1 475	-1 795	3 213	-1 941
Opérations de change	159	-24	480	-24
Opérations sur hors-bilan	5 288	-19 699	8 174	-24 795
Prestations de services financiers	372 531	-26 836	353 593	-17 613
TOTAL	435 764	-50 295	401 123	-47 684

La méthode alternative (étalement des commissions sur la durée effective du crédit) est utilisée pour la comptabilisation des commissions reçues et les coûts marginaux de transaction entrant dans le champ d'application du CRC 2009-03.

Note 25. Gains ou pertes sur opérations de portefeuilles

Portefeuilles de négociation :

	En milliers d'euros	
	31/12/2013	31/12/2012
Opérations sur titres de transaction	497	3 444
Opérations de change	188	
Opérations sur instruments financiers à terme	822	-8 993
De taux d'intérêt	1 161	-2 581
De cours de change		
Divers	-339	-6 412
TOTAL	1 507	-5 549

Portefeuilles de placement et assimilés :

	En milliers d'euros	
	31/12/2013	31/12/2012
Opérations sur titres de placement		
Plus-values de cession	8 018	5 811
Moins-values de cession	-21 945	-641
Dotations aux dépréciations	902	-5 019
Reprises des dépréciations	59 919	88 143
TOTAL	46 894	88 294

Note 26. Charges générales d'exploitation

	En milliers d'euros	
	31/12/2013	31/12/2012
Frais de personnel	-392 565	-457 603
Salaires et traitements	-227 370	-246 827
Charges sociales	-105 687	-159 615
dont charges de retraite	-19 087	-56 492
Intéressement et participation	-23 820	-17 293
Impôts et taxes afférentes	-35 688	-33 868
Autres frais administratifs	-224 165	-235 995
Impôts et taxes	-21 579	-29 796
Services extérieurs	-354 064	-381 787
Charges refacturées	151 478	175 588
TOTAL	-616 730	-693 598

Ventilation des effectifs du personnel salarié :

	31/12/2013	31/12/2012
Effectifs moyens	Personnel salarié	Personnel salarié
Employés	2 569	2 664
Cadres	3 155	3 118
TOTAL	5 724	5 782

La rémunération globale allouée aux membres du Conseil d'Administration est de 717 milliers d'euros.

Le montant global des rémunérations perçues par les principaux dirigeants du Groupe s'élève à 2 274 milliers d'euros.

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du Droit Individuel à la Formation par les salariés s'élève à 625 413 heures.

Note 27. Coût du risque

		En milliers d'euros	
		31/12/2013	31/12/2012
CREANCES	Dotations	-120 256	-102 501
	Reprises utilisées	22 645	18 607
	Reprises devenues disponibles	83 186	79 543
	Récupération sur créances amorties	2 037	1 626
	Créances irrécouvrables couvertes	-39 545	-26 667
	Créances irrécouvrables non couvertes	-6 920	-3 829
RISQUES HORS-BILAN	Dotations	-1 843	-1 403
	Reprises utilisées		
	Reprises devenues disponibles	977	1 853
TITRES	Dotations	-14 306	-11 684
	Reprises	21 568	447
PROVISIONS POUR AUTRES	Dotations		
RISQUES ET CHARGES	Reprises		2 905
	SOLDE	-52 457	-41 103

Note 28. Gains ou pertes sur actifs immobilisés

En milliers d'euros				
	Dotations aux dépréciations	Moins-values de cessions	Reprises des dépréciations	Plus-values de cessions
Immobilisations corporelles et incorporelles		-343		460
Participations, autres titres détenus à long terme	-20 061		163	690
Parts dans les entreprises liées			452	
Titres d'investissement			9	
TOTAL	-20 061	-343	624	1 150
				-18 630

Note 29. Résultat exceptionnel

En milliers d'euros		
	31/12/2013	31/12/2012
Subvention d'équilibre versée		-18 000
Charges extraordinaires		
Produits extraordinaires		
TOTAL	0	-18 000

Note 30. Impôt sur les bénéfices

En milliers d'euros		
	31/12/2013	31/12/2012
Charge fiscale courante hors apport des filiales intégrées	-63 298	-47 208
Apport des filiales intégrées	117 047	116 947
Créance de carry back		
Charge fiscale différée nette et divers	3 716	6 031
TOTAL	57 465	75 770
Résultat avant impôt, résultat exceptionnel et FRBG	181 282	109 513
TAUX EFFECTIF	-31,70%	-69,19%

Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale

Le déficit restant à reporter au 31/12/2013 est de 99 137K€.

Le taux effectif au 31 décembre 2013 s'analyse comme suit :

	31/12/2013	31/12/2012
Taux normal d'impôt (y compris les contributions)	38,00%	36,10%
Différences permanentes	-24,21%	-24,13%
Différences temporaires	-2,59%	1,05%
Impositions aux taux réduits	1,06%	-3,54%
Impact situation déficitaire	-39,02%	-75,49%
Autres	-4,96%	-3,18%
TAUX EFFECTIF	-31,70%	-69,19%

Note 31. Proposition d'affectation du résultat

En milliers d'euros	
	31/12/2013
ORIGINE	216 923
Résultat net	215 103
Prélèvement sur les réserves statutaires	0
Report à nouveau créateur	1 820
AFFECTATION	216 923
Réserve légale	33 839
Réserves facultatives	133 306
Rémunération du capital	49 778

Note 32. Implantation dans les Etats qui n'ont pas conclu de convention administrative avec la France permettant l'accès aux renseignements bancaires dans le cadre de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale

Le Crédit Mutuel Arkéa n'est pas implanté dans des Etats ou territoires non coopératifs selon l'article 238-0 A du Code Général des Impôts.

Note 33. Comptes consolidés

Le périmètre des comptes globalisés constitue la société mère pour l'établissement des comptes consolidés du groupe Crédit Mutuel Arkéa.

Note 34. Rapport de Gestion

En application du règlement n° 2000-03 du Comité de la réglementation comptable, le rapport de gestion est tenu à la disposition du public à l'adresse suivante :

Crédit Mutuel Arkéa
1, rue Louis Lichou
29480 Le Relecq-Kerhuon / BREST

2.2 Comptes consolidés au 31 décembre 2013



Comptes consolidés 31 décembre 2013

Bilan (en milliers d'euros)

Actif	Notes	31.12.2013 IFRS	31.12.2012 IFRS
Caisse, banques centrales	1	2 300 737	5 215 486
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2	9 508 229	8 531 619
Instruments dérivés de couverture	3	619 446	878 920
Actifs financiers disponibles à la vente	4	29 111 025	23 454 898
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1	8 936 354	7 026 514
Prêts et créances sur la clientèle	5	39 243 820	38 570 498
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		214 915	339 145
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	7	227 771	321 767
Actifs d'impôts courants	9	150 103	246 147
Actifs d'impôts différés	10	169 054	248 072
Comptes de régularisation et actifs divers	11	1 818 093	1 714 717
Actifs non courants destinés à être cédés		0	2 755 578
Participation aux bénéfices différée		0	0
Participations dans les entreprises mises en équivalence	12	112 390	107 028
Immeubles de placement	13	568 464	473 888
Immobilisations corporelles	14	254 741	272 702
Immobilisations incorporelles	15	310 542	319 578
Ecart d'acquisition	16	422 951	422 951
TOTAL DE L'ACTIF		93 968 635	90 899 508
Passif	Notes	31.12.2013 IFRS	31.12.2012 IFRS
Banques centrales	17	0	0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	18	423 492	735 622
Instruments dérivés de couverture	3	374 104	527 940
Dettes envers les établissements de crédit	17	3 525 619	1 339 737
Dettes envers la clientèle	19	34 549 507	30 215 322
Dettes représentées par un titre	20	17 076 833	19 531 952
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		5 306	-1 262
Passifs d'impôts courants	9	100 292	92 499
Passifs d'impôts différés	10	60 944	84 390
Comptes de régularisation et passifs divers	21	1 832 222	2 101 169
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		0	2 642 865
Provisions techniques des contrats d'assurance	22	30 283 496	28 200 722
Provisions	23	324 660	285 988
Dettes subordonnées	24	397 286	417 578
Capitaux propres totaux		5 014 874	4 724 986
Capitaux propres part du Groupe		5 010 383	4 720 685
Capital et réserves liées	25	2 137 771	2 023 812
Réserves consolidées	25	2 591 658	2 497 830
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	26	68 175	30 935
Résultat de l'exercice		212 779	168 108
Intérêts minoritaires		4 491	4 301
TOTAL DU PASSIF		93 968 635	90 899 508

Comptes consolidés

31 décembre 2013

Compte de résultat (en milliers d'euros)

	Notes	31.12.2013 IFRS	31.12.2012 IFRS
Intérêts et produits assimilés	30	2 218 148	2 355 034
Intérêts et charges assimilées	30	-1 629 611	-1 751 112
Commissions (produits)	31	555 532	500 209
Commissions (charges)	31	-144 825	-105 260
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	32	16 839	27 152
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	33	10 858	22 131
Produits des autres activités	34	5 312 186	4 571 509
Charges des autres activités	34	-4 719 588	-3 952 196
PRODUIT NET BANCAIRE		1 619 539	1 667 467
Charges générales d'exploitation	35	-1 038 372	-1 137 960
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	36	-100 243	-123 553
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		480 924	405 954
Coût du risque	37	-149 838	-115 843
RESULTAT D'EXPLOITATION		331 086	290 111
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	12	3 360	3 358
Gains ou pertes sur autres actifs	38	-947	-397
Variation de valeur des écarts d'acquisition		0	0
RESULTAT AVANT IMPOTS		333 499	293 072
Impôt sur les bénéfices	39	-119 388	-124 235
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		0	0
RESULTAT NET		214 111	168 837
dont Intérêts minoritaires		1 331	729
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		212 779	168 108

Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (en milliers d'euros)

	Notes	31.12.2013 IFRS	31.12.2012 IFRS
Résultat net		214 111	168 837
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies		8 730	-33 668
Quote-part non recyclable des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE		11	-3
Eléments non recyclables en résultat		8 741	-33 671
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		7 781	191 514
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		18 725	-2 583
Quote-part recyclable des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE		1 995	-3 181
Eléments recyclables en résultat		28 501	185 750
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	40	37 242	152 079
RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		251 353	320 916
dont part du Groupe		250 021	319 696
dont part des intérêts minoritaires		1 332	1 220

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)

	Capital	Réserves consolidées et liées au capital	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat de l'exercice	Capitaux propres part du Groupe	Part des minoritaires	Capitaux propres consolidés
Capitaux propres au 1er janvier 2012	1 551 710	2 290 306	-116 276	290 159	4 015 899	29 997	4 045 896
Augmentation de capital	467 486				467 496		467 496
Elimination des titres auto détenus					0		0
Emission d'actions de préférence					0		0
Composantes capitaux propres des instruments hybrides					0		0
Composantes capitaux propres dont le paiement est fondé sur des actions					0		0
Affectation du résultat 2011		290 159		-290 159	0		0
Distribution 2012 au titre du résultat 2011		-37 242			-37 242	-2 913	-40 155
Changement dans les participations dans les filiales sans perte de contrôle		-7 172			-7 172	-23 897	-31 069
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	2 018 906	2 536 051	-116 276	0	4 438 681	3 187	4 441 868
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			151 588		151 588	501	152 089
Résultat 2012				168 108	168 108	729	168 837
Sous-total	2 018 906	2 536 051	35 312	168 108	4 758 377	4 417	4 762 794
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires					0		0
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des coentreprises MEE		652			652		652
Changement de méthodes comptables		-5 232	-4 377		-9 609	-10	-9 619
Autres variations		-28 735			-28 735	-106	-28 841
Capitaux propres au 31 décembre 2012	2 018 906	2 502 736	30 935	168 108	4 720 685	4 301	4 724 986
Augmentation de capital	113 959				113 959		113 959
Elimination des titres auto détenus					0		0
Emission d'actions de préférence					0		0
Composantes capitaux propres des instruments hybrides					0		0
Composantes capitaux propres dont le paiement est fondé sur des actions					0		0
Affectation du résultat 2012		168 108		-168 108	0		0
Distribution 2013 au titre du résultat 2012		-49 833			-49 833	-254	-50 087
Changement dans les participations dans les filiales sans perte de contrôle		-15 742			-15 742	-905	-16 647
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	2 132 865	2 605 269	30 935	0	4 769 069	3 142	4 772 211
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			37 240		37 240	0	37 240
Résultat 2013				212 779	212 779	1 331	214 111
Sous-total	2 132 865	2 605 269	68 175	212 779	5 019 088	4 473	5 023 561
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires					0		0
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des coentreprises MEE		-3			-3		-3
Changement de méthodes comptables		-9 639			-9 639	-2	-9 641
Autres variations		937			937	20	957
Capitaux propres au 31 décembre 2013	2 132 865	2 596 564	68 175	212 779	5 010 383	4 491	5 014 874

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE NETTE

en milliers d'euros

	31.12.2013	31.12.2012
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		
Résultat net	214 111	168 837
Impôt	119 388	124 235
Résultat avant impôt	333 499	293 072
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	97 191	119 039
- Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	844	1 548
+/- Dotations nettes aux provisions et dépréciations	2 115 992	2 754 550
+/- Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence	-3 360	-3 358
+/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	-4 406	-1 815
+/- (Produits)/charges des activités de financement	0	0
+/- Autres mouvements	181 806	326 577
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements	2 388 067	3 196 541
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	653 348	2 717 980
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	3 585 856	2 861 490
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs/passifs financiers	-9 201 767	-5 220 280
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs/passifs non financiers	-262 015	-99 179
- Impôts versés	27 632	-139 091
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-5 196 946	120 920
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES	-2 475 380	3 610 533
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement		
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	164 078	-159 928
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-87 793	-11 739
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-90 791	-125 821
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-14 506	-297 488
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		
+/- Flux de trésorerie provenant/à destination des actionnaires	61 030	448 395
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-96 892	-435 387
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-35 862	13 008
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-2 525 748	3 326 053
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	-2 475 380	3 610 533
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	-14 506	-297 488
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-35 862	13 008
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	5 126 202	1 800 149
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2 600 454	5 126 202
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	-2 525 748	3 326 053

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon le modèle de la méthode indirecte.

La notion de trésorerie nette comprend le solde net des comptes de caisse, banques centrales ainsi que le solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du groupe, y compris ceux relatifs aux titres de créances négociables.

Les variations de trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les changements liés aux capitaux propres et les dettes subordonnées.

Annexe

Comptes consolidés 31 décembre 2013

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

En 2013 le secteur financier continue d'évoluer dans un environnement marqué par une croissance économique atone, et des évolutions réglementaires et fiscales majeures.

Dans ce contexte, le groupe Crédit Mutuel Arkéa confirme son dynamisme commercial, et affiche des résultats robustes et une structure financière solide.

Le périmètre de consolidation du groupe évolue avec la finalisation de la cession de la Banque Privée Européenne à la Banque Postale le 02 Avril 2013. Préalablement à cette cession, un apport partiel d'actif, à Federal Finance, des délégations de Gestion de Fortune situées en Bretagne et à Bordeaux a été effectué le 23 mars 2013 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2013.

NORMES COMPTABLES APPLIQUEES

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes internationales, le groupe Crédit Mutuel Arkéa a établi ses documents de synthèse au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union européenne et applicable à cette date. Ils sont présentés selon la recommandation 2013-04.

Au 31 décembre 2013, le groupe applique les nouvelles normes entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2013 lesquelles sont présentées dans le tableau suivant :

Normes IAS / IFRS	Sujet concerné	Date d'application	Conséquences de l'application
IAS 1 Amendement	Présentation des éléments de détail des OCI	01.01.2013	Distinction dans l'état de résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des éléments recyclables et non recyclables en résultat
IFRS 7 Amendement	Compensation des actifs et passifs financiers	01.01.2013	Présentation d'une information quantitative complémentaire à l'annexe des comptes consolidés détaillée par type d'instrument financier
IFRS 13	Evaluation à la juste valeur	01.01.2013	Enrichissement des principes comptables et information complémentaire sur les hiérarchies de juste valeur. Comptabilisation de l'impact de la CVA/DVA en résultat.
IAS 19 révisée	Engagements sociaux	01.01.2013	La révision de cette norme a pour principaux impacts : - l'arrêt de l'étalement des coûts des services passés - la requalification de certains avantages court terme en avantages long terme
IAS 12 Amendement	Impôt différé : recouvrement des actifs sous jacents	01.01.2013	Limitée

Les « améliorations annuelles – cycle 2009-2011 » adoptées par l'Union Européenne le 27 mars 2013 n'ont qu'un effet limité sur les comptes consolidés du groupe.

Par ailleurs, le groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes et interprétations adoptées par l'Union européenne lorsque l'application en 2013 n'est qu'optionnelle. Celles-ci sont présentées dans le tableau suivant :

Normes IAS / IFRS	Sujet concerné	Date d'application	Conséquences de l'application
IAS 32 Amendement	Compensation des actifs et passifs financiers	01.01.2014	Limitée
IFRIC 21	Prélèvements opérés par les autorités publiques auprès des entités actives sur un marché	01.01.2014	Arrêt de l'étalement de certaines taxes dans les comptes intermédiaires

Normes IAS / IFRS	Sujet concerné	Date d'application
IFRS 10/11/12 IAS 28 révisée	Normes relatives à la consolidation et à l'information financière des entités non consolidées	01.01.2014

Conséquences de l'application d'IFRS 10/11/12

La norme IFRS 10 « États financiers consolidés » introduit des changements et des précisions dans l'analyse du contrôle. Le recours au jugement est notamment renforcé. La nouvelle définition du contrôle se fonde sur plusieurs éléments : le pouvoir exercé sur l'entité, l'exposition ou les droits aux rendements variables de l'entité et la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur ces rendements.

L'analyse conduit le groupe Crédit Mutuel Arkéa à reconsidérer sa relation avec certaines entités. Pour les OPCVM, dès lors que la société de gestion du fonds est dans le Groupe et n'est pas révocable et que le taux d'exposition au rendement est égal ou supérieur à 20%, le fonds entre dans le périmètre de consolidation.

La détermination du contrôle et de l'exposition au rendement est réalisée par le Groupe Crédit Mutuel Arkéa en incluant les parts d'OPCVM détenues par les sociétés d'assurance du groupe au travers de l'actif général et des contrats en unités de compte.

L'application d'IFRS 10 aura pour principal impact un élargissement du périmètre de consolidation. L'application de la norme devrait se traduire par une hausse de l'actif et du passif de 2,6 milliards d'euros pour le bilan d'ouverture au 01/01/2013 et de 3,4 milliards d'euros pour le bilan au 31/12/2013. L'impact sur le résultat ne devrait pas être significatif.

Le groupe n'est pas actuellement concerné par la norme IFRS 11 « Partenariats » et l'impact de l'application de la norme IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » sera limité.

CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE ET CORRECTION D'ERREUR

Application d'IAS 19 révisée

La norme IAS 19 révisée « Avantages au personnel » s'applique, de manière obligatoire, aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Son application est rétrospective.

Les principaux changements résultant de cette révision sont :

- la suppression de l'option de comptabilisation des écarts actuariels relatifs aux régimes à prestations définies selon la méthode du corridor, ce qui est sans effet sur les comptes du groupe qui comptabilisait déjà ces écarts actuariels directement en contrepartie des autres éléments du résultat global;
- la modification du mode de calcul de la composante financière, avec la suppression du rendement attendu des autres actifs de couverture, ce qui est sans incidence significative sur les comptes du groupe ;
- la comptabilisation immédiate du coût des services passés non acquis en résultat. Cette modification a un impact positif sur le résultat net pro forma du 31 décembre 2012 de 616 milliers d'euros et un effet négatif sur les réserves consolidées pro forma du 31 décembre 2012 de 6 588 milliers d'euros. L'impact sur les capitaux propres d'ouverture au 1er janvier 2013 est de – 5 972 milliers d'euros ;
- la redéfinition des catégories d'avantages à court terme et autres avantages à long terme. La distinction entre ces deux catégories est désormais fondée sur la date de paiement attendu des avantages et non plus sur la date à laquelle le paiement peut être exigé. Cette redéfinition a pour effet de considérer dorénavant les comptes épargne-temps comme des autres avantages à long terme. Cette modification a un impact négatif sur le résultat net pro forma du 31 décembre 2012 de 4 986 milliers d'euros et un effet positif sur les réserves consolidées pro forma du 31 décembre 2012 de 1 309 milliers d'euros. L'impact sur les capitaux propres d'ouverture au 1er janvier 2013 est de – 3 677 milliers d'euros.

Bilan (en milliers d'euros)

Actif	31.12.2012 pro forma	31.12.2012
Actifs d'impôts différés	253 139	248 072
TOTAL DE L'ACTIF	90 904 575	90 899 508
Passif	31.12.2012 pro forma	31.12.2012
Comptes de régularisation et passifs divers	2 065 865	2 101 169
Provisions	336 009	285 988
Capitaux propres totaux	4 715 336	4 724 986
Capitaux propres part du Groupe	4 711 038	4 720 685
Réserves consolidées	2 492 552	2 497 830
Résultat de l'exercice	163 739	168 108
Intérêts minoritaires	4 298	4 301
TOTAL DU PASSIF	90 904 575	90 899 508

Compte de résultat (en milliers d'euros)

	31.12.2012 pro forma	31.12.2012
Charges générales d'exploitation	-1 144 624	-1 137 960
Impôt sur les bénéfices	-121 941	-124 235
RESULTAT NET	164 467	168 837
dont Intérêts minoritaires	728	729
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)	163 739	168 108

**Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres
(en milliers d'euros)**

	31.12.2012 pro forma	31.12.2012
RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	316 546	320 916
dont part du Groupe	315 327	319 696
dont part des intérêts minoritaires	1 219	1 220

Correction d'erreur sur la méthode de calcul du provisionnement du risque de crédit de la société Financo

L'établissement des comptes consolidés pour l'exercice 2012 tenait compte d'une correction d'erreur portant sur la méthode de calcul du provisionnement du risque de crédit des particuliers de la société FINANCO, au titre d'une des variables utilisées par le modèle, à savoir principalement la durée de recouvrement des créances des clients douteux et litigieux.

Cela avait conduit à une sous-estimation, au cours des exercices antérieurs, du montant des provisions pour risque de crédit, d'un montant de 54 millions d'euros.

Cette correction d'erreur a été traitée dans les comptes consolidés 2012 de manière rétrospective conformément à l'application de IAS 8.

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Utilisation de jugements et d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers du groupe exige la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations comportant des risques et incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables nécessitant la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif évalués à la juste valeur,
- dépréciation durable d'actifs financiers classés dans la catégorie « disponible à la vente »,
- dépréciations des prêts et créances,
- tests de dépréciation des actifs incorporels,
- impôts différés actifs,
- provisions.

Les modalités de recours éventuel à des jugements ou estimations sont précisées dans les principes comptables et méthodes d'évaluation décrits ci-dessous.

Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Les actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat se répartissent entre ceux détenus à des fins de transaction et ceux qui relèvent de cette catégorie en application de l'option ouverte par la norme IAS 39. Celle-ci permet, lors de la comptabilisation initiale, de désigner un instrument financier en juste valeur par résultat dans les cas suivants :

- instruments hybrides comprenant un ou plusieurs dérivés incorporés,
- groupe d'actifs ou de passifs évalués et gérés en juste valeur,
- élimination ou réduction significative d'une incohérence de traitement comptable.

A ce titre, le groupe Crédit Mutuel Arkéa utilise cette option pour comptabiliser à la juste valeur par résultat les instruments financiers suivants :

- les placements affectés en représentation des contrats en unités de compte des activités d'assurance-vie afin d'éliminer l'incohérence de traitement comptable avec les passifs d'assurance y afférents,
- les parts des OPCVM détenus à plus de 20 % au niveau du groupe,
- certains produits structurés ou restructurés (CDO, obligations convertibles),
- les émissions de passifs originées et structurées pour le compte de la clientèle dont les risques et l'éventuelle couverture sont gérés dans un même ensemble.

Les instruments financiers dérivés sont considérés par défaut comme des instruments de transaction, sauf à pouvoir être qualifiés comptablement de couverture.

Les instruments dérivés font l'objet de conventions cadre de compensation permettant en cas de défaut de la contrepartie de compenser les positions gagnantes et perdantes. Le Groupe négocie des accords-cadres de compensation de type ISDA à chaque transaction de dérivés.

Cependant, ces dérivés ne font pas l'objet d'une compensation comptable au bilan.

A travers ces contrats de collatéralisation, le Groupe reçoit ou verse en garantie uniquement du cash.

La norme IFRS 13 prévoit la prise en compte du risque de crédit propre dans la valorisation des passifs financiers dérivés (Debt Value Adjustment – DVA). Par ailleurs, l'évolution des techniques de valorisation, qui intègre notamment les précisions apportées par cette norme, a amené le Groupe à ajuster les modalités d'évaluation du risque de contrepartie dans la juste valeur des actifs financiers dérivés (Credit Value Adjustment – CVA).

L'application d'IFRS 13 étant prospective à compter du 1er janvier 2013, les effets de cette nouvelle norme sur les états financiers consolidés du Groupe ont été enregistrés dans le résultat de la période (Cf. Note 32 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat).

Le Groupe calcule la CVA et la DVA sur des instruments financiers dérivés pour chaque contrepartie avec laquelle il est exposé.

Pour la première application, le groupe CM Arkéa retient une méthodologie de fondée sur une évaluation prudente. La CVA est déterminée sur la base de l'exposition attendue positive du Groupe vis-à-vis de la contrepartie, multipliée par la probabilité de défaut (PD) de la contrepartie conditionnée à l'absence de défaut de l'entité concernée et par le montant des pertes en cas de défaut (LGD). La DVA est déterminée sur la base de l'exposition attendue négative du Groupe vis-à-vis de la contrepartie, multipliée par la probabilité de défaut (PD) du Groupe conditionnée à l'absence de défaut de la contrepartie et par le montant des pertes en cas de défaut (LGD).

Le modèle de valorisation est fondé sur les mêmes expositions que celles utilisées pour les besoins de calculs réglementaires. Ce modèle s'efforce de retenir des données de marché (courbes CDS). En cas d'absence ou d'indisponibilité d'information sur les prix sur le marché, des données internes sont également intégrées au modèle. Sur ces bases, le montant de CVA/DVA comptabilisé au 31 décembre 2013 est de -8,5 M€.

Les actifs financiers représentatifs des contrats d'assurance libellés en unités de compte comprennent des obligations émises par des entités du groupe qui ne sont pas éliminées en consolidation afin de maintenir l'adossement des provisions techniques d'assurance UC à la juste valeur à des actifs identifiés et eux-mêmes comptabilisés à la juste valeur. Les titres à revenu fixe non éliminés s'élèvent à 436 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 454 millions au 31 décembre 2012. Leur élimination aurait eu un impact résultat net d'impôt de + 20 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, hors frais d'acquisition et coupons courus inclus. En date d'arrêté, ils sont évalués à la juste valeur et les variations de juste valeur sont enregistrées dans le compte de résultat de la période dans la rubrique « gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Les dividendes des titres à revenus variables et les plus ou moins-values réalisées sur des titres de cette catégorie sont également enregistrés dans la rubrique « gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat » du compte de résultat.

Les revenus courus ou acquis des titres à revenu fixe de cette catégorie sont comptabilisés en résultat, dans la rubrique intitulée « gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ». Aucune dépréciation n'est enregistrée sur les actifs à la juste valeur par résultat, le risque de contrepartie étant intégré dans la valeur de marché.

Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est une composante d'un instrument hybride qui, séparé de son contrat hôte, répond à la définition d'un dérivé. Il a notamment pour effet de faire varier certains flux de trésorerie de manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

Ce dérivé est détaché du contrat hôte qui l'abrite pour être comptabilisé séparément en tant qu'instrument dérivé en juste valeur par résultat lorsque les trois conditions suivantes sont réunies :

- l'instrument hybride abritant ce dérivé incorporé n'est pas évalué en juste valeur par résultat,
- les caractéristiques économiques du dérivé et ses risques associés ne sont pas considérés comme étroitement liés à ceux du contrat hôte,
- l'évaluation distincte du dérivé incorporé à séparer est suffisamment fiable pour fournir une information pertinente.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat dans la rubrique « gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Instruments financiers dérivés de couverture – actif et passif

Pour qualifier un instrument financier de dérivé de couverture, le groupe établit une documentation formalisée de l'opération de couverture dès la mise en place : stratégie de couverture, désignation de l'instrument ou de la portion d'instrument couvert, nature du risque couvert, désignation de l'instrument de couverture, modalités d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. Conformément à cette documentation, le groupe évalue, lors de sa mise en place et au moins semestriellement, l'efficacité de la relation de couverture. Une relation de couverture est considérée comme efficace :

- si le rapport entre la variation de valeur des dérivés de couverture et la variation de valeur des instruments couverts pour le risque couvert est compris entre 80 % et 125 %,
- et si les variations de valeur des dérivés de couverture attendues sur la durée de vie résiduelle de ces dérivés compensent celles attendues sur les instruments couverts pour le risque couvert.

En fonction de la nature du risque couvert, le groupe désigne l'instrument financier dérivé comme un instrument de couverture de juste valeur ou de flux de trésorerie.

Couverture de juste valeur :

La couverture de juste valeur a pour objet de réduire le risque de variation de juste valeur d'une opération financière. Elle est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux des actifs et passifs à taux fixe.

Dans le cas d'opérations de couverture de juste valeur, la variation de juste valeur du dérivé est inscrite en résultat dans le poste « gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat », symétriquement à la réévaluation de l'opération couverte. Seule apparaît en résultat l'éventuelle inefficacité de la couverture.

Les instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre d'opérations de macro-couverture ont pour objet de couvrir de façon globale tout ou partie du risque structurel de taux issu principalement des activités de la banque de détail. Pour le traitement comptable de ces opérations, le groupe applique les dispositions prévues par la norme IAS 39 adoptée par l'Union européenne (dite IAS 39 « carve-out »).

Le traitement comptable des instruments financiers dérivés qualifiés comptablement de macro-couverture de juste valeur est identique à celui des dérivés de couverture de juste valeur. La variation de juste valeur des portefeuilles couverts est enregistrée sur une ligne spécifique du bilan, intitulée « écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux », par la contrepartie du compte de résultat. L'efficacité des couvertures est contrôlée de manière

prospective en s'assurant que les dérivés, lors de leur mise en place, réduisent le risque de taux du portefeuille couvert. De manière rétrospective, les couvertures doivent être déqualifiées lorsque les sous-jacents qui leur sont associés deviennent insuffisants.

Couverture de flux de trésorerie :

La couverture de flux de trésorerie a pour objet de réduire le risque lié à la variation des flux de trésorerie futurs des instruments financiers. Elle est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux des actifs et passifs à taux révisable.

Dans le cas d'opérations de couverture de flux de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur du dérivé est inscrite dans une ligne spécifique des capitaux propres « gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres », tandis que la partie inefficace est constatée dans le compte de résultat dans le poste « gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Tant que la couverture est efficace, les montants inscrits en capitaux propres sont transférés en résultat, en « produits et charges d'intérêts » au même rythme que les flux de l'instrument couvert affectent le résultat. En cas d'interruption de la relation de couverture ou si elle devient inefficace, la comptabilité de couverture cesse. Les montants cumulés inscrits en capitaux propres au titre de la réévaluation du dérivé de couverture sont transférés dans le compte de résultat en « produits et charges d'intérêts » au moment où la transaction couverte affecte elle-même le résultat ou lorsqu'il est déterminé qu'elle ne se réalisera pas.

La couverture d'investissements nets en devises n'est pas utilisée par le groupe.

Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie des actifs financiers disponibles à la vente (AFS) est définie par la norme IAS 39 comme une catégorie résiduelle contenant les titres à revenu fixe et à revenu variable qui ne relèvent ni des actifs financiers à la juste valeur par résultat, ni des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, ni des prêts.

Les titres disponibles à la vente sont initialement comptabilisés pour leur juste valeur, à savoir leur prix d'acquisition, frais d'acquisition - s'ils sont significatifs - et coupons courus inclus. En date d'arrêté, ces titres sont évalués à leur juste valeur, la contrepartie des variations de valeur étant enregistrée sur une rubrique spécifique des capitaux propres « gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres ».

Ces gains ou pertes latents comptabilisés en capitaux propres ne sont constatés en compte de résultat qu'en cas de cession ou de dépréciation durable.

Les revenus courus ou acquis des titres à revenu fixe sont comptabilisés en résultat, dans la rubrique intitulée « intérêts et produits assimilés » selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs à l'encours net d'origine. Les dividendes reçus des titres à revenu variable sont enregistrés en compte de résultat dans la rubrique « gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ».

Dépréciation des titres

Une dépréciation est constatée en cas de signes objectifs de dépréciation des titres. Elle est matérialisée par une baisse durable ou significative de la valeur du titre pour les titres de capitaux propres, ou par l'apparition d'une dégradation significative du risque de crédit matérialisée par un risque de non-recouvrement pour les titres de dettes.

Pour les titres de capitaux propres, le groupe utilise un critère de nature quantitative pour identifier les baisses significatives ou durables : une dévalorisation du titre d'au moins 50 % par rapport à son coût d'acquisition ou sur une période de plus de 24 mois consécutifs entraîne une dépréciation. L'analyse est effectuée ligne à ligne. L'exercice du jugement intervient également pour les titres ne remplissant pas les critères ci-dessus mais pour lesquels la Direction estime que la recouvrabilité du montant investi ne peut raisonnablement être attendue dans un avenir proche. La perte est constatée en résultat dans la rubrique « gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ».

Pour les titres de dettes, la dépréciation est enregistrée au sein de la rubrique « coût du risque » et peut être reprise en compte de résultat lorsque la valeur de marché du titre s'est appréciée du fait d'une cause objective intervenue postérieurement à la dernière dépréciation.

Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance comprennent essentiellement des titres à revenu fixe ou déterminable, à échéance fixe, que le groupe a l'intention et les moyens de détenir jusqu'à leur échéance.

Ils sont initialement comptabilisés pour leur prix d'acquisition, frais d'acquisition - s'ils sont significatifs - et coupons courus inclus. En date d'arrêté, ils sont valorisés selon la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif et peuvent faire l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation.

Exposition au risque souverain

Exposition nette directe au risque souverain grec, portugais et irlandais :

Depuis le 31/12/2012, le groupe ne détient plus de titres grecs.

L'exposition nette directe au risque souverain portugais et irlandais est présentée dans le tableau ci-dessous :

en millions d'euros	Portugal	Irlande
Actifs à la juste valeur par résultat	0,00	0,00
Actifs disponibles à la vente	0,00	305,64
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	0,00	0,00
Total	0,00	305,64
Plus/moins values constatées en capitaux propres	0,00	2,72

L'exposition nette correspond à la valeur des titres au bilan, après amortissement des surcotes/décotes, après dépréciation des titres et prise en compte des couvertures. Pour l'activité d'assurance, l'exposition nette est donnée à titre indicatif puisqu'elle résulte d'un calcul théorique tenant compte des mécanismes de participation aux bénéfices différée propres à l'assurance-vie.

Prêts et créances sur établissements de crédit et sur la clientèle

Les « prêts et créances » sont des actifs financiers à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Tous les prêts et créances du groupe Crédit Mutuel Arkéa sur les établissements de crédit et sur la clientèle qui ne sont pas destinés à la vente dès leur octroi, sont comptabilisés dans la catégorie « prêts et créances ».

Ils sont comptabilisés initialement à leur valeur de marché, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine y compris les coûts de transaction directement imputables à l'opération et les commissions analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt. En date d'arrêté, les prêts et créances sont évalués au coût amorti. Les intérêts, les coûts de transaction et les commissions inclus dans la valeur initiale des crédits sont étalés sur la durée de vie du crédit au prorata du capital restant dû. Ils contribuent ainsi à la formation du résultat sur la durée de vie du prêt.

Les commissions perçues sur des engagements de financement dont la probabilité qu'ils donnent lieu au tirage d'un prêt est faible, ou dont les utilisations sont aléatoires dans le temps et dans leur montant, sont étalées linéairement sur la durée de l'engagement.

Dépréciation sur prêts et créances

Créances dépréciées sur base individuelle

Des dépréciations, comptabilisées en coût du risque, sont constituées sur les créances de toutes natures, même assorties de garanties, dès lors qu'il existe un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes :

- lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour les créances sur des acquéreurs de logement et sur des preneurs de crédit-bail immobilier, neuf mois pour les créances sur des collectivités locales, compte tenu des caractéristiques particulières de ces crédits) ;
- lorsque la situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence de tout impayé, on peut conclure à l'existence d'un risque avéré ;
- s'il existe des procédures contentieuses concernant la contrepartie, notamment les procédures de surendettement, de redressement judiciaire, de règlement judiciaire, de liquidation judiciaire, de faillite personnelle, de liquidation de bien, ainsi que les assignations devant un tribunal international.

Le classement d'un encours en encours déprécié pour une contrepartie donnée entraîne par contagion un classement identique de la totalité des encours et des engagements relatifs à cette contrepartie et cela indépendamment de l'existence de garantie ou de caution. La contagion s'étend à l'ensemble des tiers d'un même foyer (excepté les mineurs) ainsi qu'à toutes les contreparties appartenant au même groupe de risque.

Les dépréciations sont déterminées par différence entre le coût amorti et la somme actualisée des flux futurs estimés. L'actualisation est effectuée au taux effectif d'origine des encours correspondants pour les prêts à taux fixe, ou au dernier taux effectif déterminé selon les termes contractuels pour les prêts à taux variable. En pratique, les flux prévisionnels ne sont actualisés que si l'incidence de l'actualisation est significative au regard de leurs montants prudemment estimés. En conséquence, seules les provisions sur créances contentieuses ont fait l'objet d'une actualisation. Au compte de résultat, les mouvements de dépréciation sont enregistrés dans la rubrique « coût du risque », sauf en ce qui concerne

les reprises relatives aux effets de la désactualisation, qui sont portées en « intérêts et produits assimilés ».

Créances dépréciées sur base collective

Les créances non dépréciées sur base individuelle sont regroupées selon leur niveau de risque de crédit pour former des ensembles homogènes. La méthodologie de calcul de la dépréciation collective repose en grande partie sur le référentiel de mesure des risques mis en place dans le cadre de la réforme Bâle II.

Elle conduit à déprécier les classes de risques correspondant aux probabilités de défaut les plus élevées. Elle tient compte du recalibrage des algorithmes demandé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) dans le cadre de l'homologation Bâle II.

Par ailleurs, le groupe Crédit Mutuel Arkéa peut être amené à constater une provision collective complémentaire pour couvrir le risque de crédit d'un secteur économique ou d'une zone géographique donné(e) et qui ne serait pas couvert par une dépréciation individuelle.

Opérations de location financement avec la clientèle

Les opérations de location sont qualifiées d'opérations de location financement lorsqu'elles ont pour effet de transférer au locataire la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété du bien loué. A défaut, elles sont qualifiées de location simple.

Les opérations de location financement sont enregistrées au bilan pour un montant correspondant à la valeur actualisée au taux d'intérêt implicite du contrat des paiements minimaux à recevoir du locataire augmentés de toute valeur résiduelle non garantie. Les intérêts compris dans les loyers sont enregistrés au compte de résultat dans la rubrique « intérêts et produits assimilés ».

Immobilisations corporelles et incorporelles, d'exploitation et de placement

Conformément aux normes IAS 16, IAS 38 et IAS 40, une immobilisation d'exploitation ou de placement est comptabilisée en tant qu'actif si :

- il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront à l'entreprise et
- le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Conformément à la norme IAS 40, les biens immobiliers du groupe sont classés en « immeubles de placement » s'ils sont détenus avant tout pour en retirer des loyers ou valoriser le capital. Les biens immobiliers détenus principalement pour être occupés par le groupe à des fins administratives ou commerciales sont classés en « immobilisations corporelles ».

Les immeubles de placement et les immobilisations corporelles sont inscrits à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition, augmenté des frais directement attribuables (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'acte).

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

La juste valeur des immeubles de placement fait l'objet d'une valorisation à dire d'expert.

La méthode appliquée en matière de comptabilisation des logiciels créés en interne est la suivante :

- toutes les dépenses de logiciels ne répondant pas aux conditions d'activation (et notamment les dépenses d'étude préalable et d'analyse fonctionnelle) sont comptabilisées en charges ;
- toutes les dépenses de logiciels survenues après le début du processus de production (analyse détaillée, développement, recettes, documentation) sont immobilisées.

Lorsqu'un ou plusieurs composants d'une immobilisation ont une utilisation différente ou procurent des avantages économiques selon un rythme différent de celui de l'immobilisation prise dans son ensemble, ces composants sont amortis sur leur propre durée d'utilité. Le groupe applique l'approche par composant pour ses immeubles d'exploitation et de placement. Il a retenu les composants et durées d'amortissement suivants :

Composant	Durées d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Gros œuvre	Immeubles de direction et de placement : 50 ans
Clos et couverts	Agences : 25 ans
Lots techniques	25 ans
Agencements	20 ans
	3 à 10 ans

Concernant les autres catégories d'immobilisations, les durées d'amortissement retenues ont été déterminées en fonction des durées d'utilité des biens considérés :

	Durées d'amortissement
Mobilier	10 ans
Matériel électronique	3 à 5 ans
Logiciels créés ou acquis	2 à 5 ans
Portefeuille de contrats clientèle acquis	6 à 13 ans

Dans les cas où les logiciels sont exploités dans le cadre d'un contrat commercial, la durée d'amortissement peut dépasser 5 ans ; elle est définie en fonction de la durée du contrat.

Le mode d'amortissement pratiqué est linéaire. Pour les immobilisations corporelles et incorporelles, les dotations aux amortissements sont portées au compte de résultat dans la rubrique « dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles » ; pour les immeubles de placement, elles figurent en « charges des autres activités ».

Les immobilisations à durée indéfinie ne font pas l'objet d'amortissement mais de tests de dépréciation au moins annuels.

En ce qui concerne les écarts d'acquisition, dans le cas où la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie concernée est inférieure à sa valeur comptable, il est procédé à une dépréciation irréversible de l'écart d'acquisition. La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est calculée selon la méthode de valorisation la plus appropriée appliquée à l'échelle de l'unité génératrice de trésorerie.

Les travaux de valorisation sont essentiellement basés sur la méthode de la rentabilité future escomptée (discounted cash flow method – DCF). Celle-ci repose sur des hypothèses relatives aux projections de flux de revenus et de charges sur le fondement de plans à moyen terme, extrapolés à l'infini sur la base de taux de croissance escomptés.

Les flux utilisés sont déterminés sur la base des plans d'affaires de chaque UGT réalisés sur un horizon explicite compris entre 3 et 5 ans. Les taux d'actualisation utilisés correspondent

au coût du capital calculé selon la méthode du Capital Asset Pricing Model. Cette méthode se base sur un taux d'intérêt sans risque auquel s'ajoute une prime de risque qui dépend de l'activité sous-jacente de l'unité génératrice de trésorerie concernée. Les taux d'actualisation utilisés en 2013 sont compris entre 8,29 % et 10,58 % et les taux de croissance à l'infini entre 2 % et 2,5 %.

En complément, des tests de sensibilité sont réalisés afin de mesurer l'impact sur la valeur recouvrable de la variation de certaines hypothèses comme le taux d'actualisation ou le taux de croissance à l'infini. Ces mesures ont conduit aux résultats suivants :

- une hausse de 25 points de base du taux d'actualisation entraînerait une diminution globale des valeurs recouvrables de 2,86% sans entraîner aucune dépréciation d'unité génératrice de trésorerie ;
- une baisse de 25 points de base du taux de croissance à l'infini entraînerait une diminution globale des valeurs recouvrables de 3,03% sans entraîner aucune dépréciation d'unité génératrice de trésorerie.

Les plus ou moins-values de cession d'immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « gains ou pertes sur autres actifs », tandis que celles réalisées sur des immeubles de placement sont classées en « produits ou charges des autres activités ».

Actifs non courants destinés à être cédés

Un actif non courant (ou groupe d'actifs) satisfait aux critères de définition des actifs destinés à être cédés, s'il est disponible en vue d'être vendu et si sa vente est hautement probable et interviendra dans les douze mois.

Les actifs et passifs liés sont présentés sur deux lignes distinctes du bilan, dans les rubriques « actifs non courants destinés à être cédés » et « dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés ». Ils sont comptabilisés au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de cession et ne sont plus amortis.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée sur ce type d'actifs et de passifs, une dépréciation est enregistrée en résultat.

Des activités sont considérées comme abandonnées, lorsqu'il s'agit d'activités destinées à être cédées, d'activités arrêtées, et de filiales qui ont été acquises uniquement dans la perspective d'être vendues. Elles sont présentées sur une ligne distincte du compte de résultat, dans la rubrique « gains et pertes nets d'impôts sur activités abandonnées ».

Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

A l'initiation, les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont comptabilisées à la juste valeur, qui est en règle générale le montant net encaissé à l'origine, diminué des coûts de transaction directement imputables à l'opération quand ils sont significatifs. En date d'arrêt, ces dettes sont évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits d'épargne réglementée sont par nature à taux de marché. Les plans épargne-logement et comptes épargne-logement font l'objet, si nécessaire, d'une provision.

Les intérêts courus ou échus des dettes envers les établissements de crédit et la clientèle alimentent le compte de résultat dans la rubrique intitulée « intérêts et charges assimilées ».

Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre sont ventilées par support (bons de caisse, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables, emprunts obligataires et assimilés), à l'exclusion des titres subordonnés classés parmi les dettes subordonnées.

Elles sont comptabilisées initialement à la juste valeur, c'est-à-dire à leur prix d'émission, diminué des coûts de transaction directement imputables à l'opération quand ils sont significatifs. En date d'arrêté, ces dettes sont évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts courus ou échus des dettes représentées par un titre alimentent le compte de résultat dans la rubrique intitulée « intérêts et charges assimilées ».

Provisions

Les obligations du groupe pour lesquelles il est probable qu'une sortie de ressource sera nécessaire pour les régler, dont le montant ou l'échéance sont incertains mais dont l'estimation peut être déterminée de manière fiable font l'objet de provisions. Ces provisions couvrent notamment les engagements sociaux, les risques liés à l'épargne-logement, les litiges et les engagements de signature.

Provisions pour engagements sociaux

Les régimes de retraite peuvent être des régimes à cotisations définies ou des régimes à prestations définies. Les régimes à cotisations définies ne comportent aucun engagement du groupe sur le niveau de prestation fournie. Les cotisations versées constituent une charge de l'exercice, enregistrée dans la rubrique « frais de personnel ». Les régimes à prestations définies désignent des régimes pour lesquels le groupe s'est engagé à assurer un montant ou un niveau de prestation. Cet engagement constitue un risque à moyen ou long terme. Les engagements en matière de retraite qui ne relèvent pas des régimes à cotisations définies sont intégralement provisionnés dans la rubrique du bilan « provisions ». Les indemnités de fin de carrière, les régimes de retraite surcomplémentaire, les comptes épargne-temps et les médailles du travail sont enregistrés à ce poste.

La provision pour engagements de retraite est évaluée selon la méthode des unités de crédit projetées et tient compte d'hypothèses démographiques, de taux de rotation des effectifs, d'augmentation des salaires, de taux d'actualisation et d'inflation. En particulier, les calculs réalisés en décembre 2013 intègrent un taux d'actualisation de 3,00 %, déterminé en référence à l'indice iBoxx Corporate AA 10+ eurozone basé sur des obligations privées. Les calculs intègrent également un taux de rotation des effectifs compris entre 0,60 % et 4,97 % et un taux de revalorisation des salaires compris entre 1,30 % et 2,00 %. Les engagements sont évalués sur la base des tables de mortalité TH00-02 et TF00-02 pour la phase de constitution de l'engagement et des tables de mortalité TGH05 et TGF05 pour la phase de restitution des rentes.

Les différences générées par des changements d'hypothèses et par des différences entre les hypothèses antérieures et les réalisations constituent des écarts actuariels.

Pour la catégorie des autres avantages à long terme, les écarts sont constatés immédiatement dans le compte de résultat de l'exercice.

Concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les écarts actuariels sont constatés en « gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres ».

Provision épargne-logement

La provision épargne-logement est destinée à couvrir les risques liés à :

- l'engagement d'octroyer des prêts habitat aux souscripteurs des comptes et plans épargne-logement à un taux réglementé potentiellement inférieur aux conditions de marché du moment,
- l'obligation de rémunérer pour une durée indéterminée l'épargne collectée en plans épargne-logement à un taux d'intérêt fixé à l'ouverture du contrat (taux pouvant s'avérer supérieur aux futures conditions de marché).

Cette provision est calculée par génération de plans épargne-logement (les PEL de même taux à l'ouverture constituant une génération) d'une part, et pour l'ensemble des comptes épargne-logement (qui constitue une seule et même génération) d'autre part, sans compensation entre les engagements relatifs à des générations différentes. Les engagements sont établis à partir d'un modèle prenant en compte notamment :

- les observations historiques des comportements des souscripteurs,
- la courbe des taux et une modélisation stochastique de ses évolutions.

Les dotations et reprises de provision sont comptabilisées en résultat dans les rubriques intitulées « intérêts et produits assimilés » et « intérêts et charges assimilés ».

Dettes subordonnées

Les dettes subordonnées sont des dettes matérialisées ou non par des titres, à terme ou à durée indéterminée, qui se distinguent des créances ou des obligations émises en raison du remboursement qui n'interviendra, en cas de liquidation du débiteur, qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés. Elles sont valorisées selon la méthode du coût amorti. Les intérêts courus ou échus des dettes subordonnées alimentent le compte de résultat dans la rubrique intitulée « Intérêts et charges assimilés ».

Capitaux propres

Distinction Dettes - Capitaux propres

Un instrument de dette ou un passif financier se définit comme une obligation contractuelle de remettre des liquidités ou un autre actif financier, ou d'échanger des instruments dans des conditions potentiellement défavorables.

Un instrument de capitaux propres se définit comme un contrat mettant en évidence un intérêt résiduel dans une entreprise après déduction de toutes ses dettes (actif net).

Parts sociales

En application de ces définitions, les parts sociales émises par les Caisses de Crédit Mutuel sont considérées comme des capitaux propres au sens de l'IAS 32 et de l'interprétation IFRIC 2, et traitées comme telles dans les comptes consolidés du groupe.

Détermination de la juste valeur des actifs et passifs financiers

La juste valeur des actifs et des passifs est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants de marché à la date d'évaluation. A l'initiation, la juste valeur est normalement le prix de transaction.

Les actifs et passifs financiers à la juste valeur sont évalués et comptabilisés à la juste valeur, à la date de première comptabilisation, comme en date d'évaluation ultérieure. Sont concernés :

- Les actifs et passifs à la juste valeur par le résultat ;
- Les actifs disponibles à la vente ;
- Les instruments dérivés de couverture.

Les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Ils sont ensuite comptabilisés selon la méthode du coût amorti et font l'objet de valorisations communiquées en annexe. Figurent parmi ceux-ci :

- Les prêts et créances sur établissements de crédit et à la clientèle ;
- Les actifs détenus jusqu'à l'échéance ;
- Les dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle ;
- Les dettes représentées par un titre et les dettes subordonnées.

Par ailleurs, les actifs et les passifs sont répartis en trois niveaux de hiérarchie correspondant au degré d'observabilité des données d'entrée utilisées dans les techniques d'évaluation pour déterminer leur juste valeur.

Niveau 1 : Actifs et passifs dont la juste valeur est déterminée à partir de cours (non ajustés) auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques.

Un marché actif est un marché pour l'actif ou le passif en question sur lequel des transactions ont lieu selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue une information sur le prix.

Cette catégorie regroupe notamment les actions, obligations et parts d'OPCVM cotées sur un marché actif.

Niveau 2 : Actifs et passifs dont la juste valeur est déterminée à partir de données autres que les cours ou prix cotés, qui sont observables soit directement, soit indirectement.

En l'absence de cotation, la valeur de marché des instruments financiers est déterminée par l'application de techniques de valorisation utilisant des données de marché « observables ». Les modèles d'évaluation sont basés sur des techniques de valorisation couramment utilisées par les intervenants sur le marché telles que l'actualisation des flux futurs ou le modèle Black & Scholes.

Cette catégorie comprend notamment les instruments financiers suivants :

- Les actions et obligations cotées sur un marché considéré comme inactif ou non cotées ;
- Les instruments dérivés négociés de gré à gré tels que les swaps et produits optionnels ;
- Les produits structurés.

Les produits complexes (structurés de taux et de crédit, notamment les CDO) font l'objet d'une double valorisation à partir d'outils dédiés et d'appel à des prestataires spécialisés.

La juste valeur des prêts et créances, des dettes envers les établissements de crédit, des dettes représentées par un titre et des dettes subordonnées relève également de ce niveau.

Les prêts et créances ainsi que les dettes envers les établissements de crédit sont valorisés selon 2 méthodes :

- La juste valeur des éléments à taux fixe tels que les prêts à taux fixe et les dépôts est déterminée comme l'actualisation des flux futurs attendus ;
- La juste valeur des éléments à taux variable (crédits à taux révisable) d'une durée supérieure à 1 an est établie sur le modèle Black & Scholes.

La valeur de marché des prêts, emprunts, dettes représentées par un titre et dettes subordonnées classiques à taux fixe est donnée par l'actualisation des flux futurs et l'utilisation de courbes de taux dédiées spreadées.

La valeur de marché des prêts, emprunts, dettes représentées par un titre et dettes subordonnées classiques à taux variable est donnée par l'actualisation des flux futurs avec calcul d'un taux forward et l'utilisation de courbes de taux dédiées spreadées.

Le coût de signature du groupe est pris en compte dans la courbe des taux retenue pour la valorisation des dettes représentées par un titre et dettes subordonnées.

Pour les créances et dettes à court terme (durée inférieure à 1 an), on estime que leur juste valeur est équivalente à leur valeur nominale.

Niveau 3 : Actifs ou passifs dont la juste valeur est déterminée à partir de données sur l'actif ou le passif non fondées sur des données observables.

Les méthodes de valorisation utilisant des données de marché non observables sont utilisées dans les cas suivants :

- les prêts et créances ainsi que les dettes envers la clientèle ;
- les titres de participation non cotés sur un marché actif ;
- les FCPR ;
- certains financements spécialisés ;
- les titres détenus par les sociétés de capital-développement.

Ainsi, à titre d'exemple, les titres de participation non cotés sur un marché actif font l'objet d'une évaluation interne :

- Les méthodes employées sont principalement l'actif net réévalué ou l'actif net comptable, l'analyse étant effectuée entité par entité.

De même, les méthodes d'évaluation retenues par les sociétés de capital développement sont généralement :

- Le prix de la transaction pour les acquisitions récentes ;
- La méthode des multiples historiques pour les sociétés à maturité ;
- L'actif net corrigé pour les sociétés de portefeuille (Holdings) et entités d'investissement (Fonds).

Compte tenu de la diversité des instruments valorisés et des raisons de leur inclusion dans cette catégorie, le calcul de la sensibilité de la juste valeur à la variation des paramètres fournirait une information peu pertinente.

La valorisation issue des modèles est ajustée afin de tenir compte du risque de liquidité : à partir des valorisations produites sur la base d'un cours médian de marché, un ajustement de cours permet de valoriser la position nette de chaque instrument financier au cours acheteur pour les positions vendeuses ou au cours vendeur pour les positions acheteuses.

Le day-one profit, c'est-à-dire l'écart entre le prix de transaction et la valorisation de l'instrument au moyen de techniques de valorisation, est considéré comme nul : le prix des transactions réalisées par le groupe pour son compte propre correspond à leur juste valeur. Les opérations réalisées pour le compte de la clientèle donnent lieu à une prime comptabilisée en compte de résultat à la mise en place.

Principes comptables pour l'activité assurance

Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux actifs et passifs générés par l'émission des contrats d'assurance, sont établis conformément à la norme IFRS 4. Elle s'applique également aux contrats de réassurance souscrits et aux contrats financiers comportant une clause discrétionnaire de participation aux bénéfices.

Les autres actifs détenus et passifs émis par les sociétés d'assurance suivent les règles communes à tous les actifs et passifs du groupe.

Les hypothèses utilisées pour évaluer les actifs au titre des contrats d'assurance et les passifs d'assurance n'ont pas évolué entre les deux exercices.

Actifs

Les actifs financiers, immeubles de placement et immobilisations suivent les méthodes de comptabilisation décrites par ailleurs.

Les actifs financiers représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte sont présentés en « actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

Passifs

Les passifs d'assurance, représentatifs des engagements à l'égard des souscripteurs et bénéficiaires, figurent dans le poste « provisions techniques des contrats d'assurance ». Ils restent valorisés, comptabilisés et consolidés comme en normes françaises.

Les provisions techniques des contrats d'assurance-vie sont constituées principalement de provisions mathématiques, correspondant à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et par les assurés. Les risques couverts sont principalement le décès, l'invalidité et l'incapacité de travail (pour l'assurance emprunteur).

Les provisions d'assurance-vie sont estimées prudemment sur la base des taux techniques définis aux contrats.

Les provisions techniques des contrats en unités de compte sont évaluées, à la date de clôture, sur la base de la valeur de réalisation des actifs servant de supports à ces contrats.

Les provisions des contrats d'assurance-non vie correspondent aux primes non acquises (portion des primes émises relative aux exercices ultérieurs), aux provisions pour risques croissants (différence entre la valeur actuelle des engagements respectivement pris par l'assureur et l'assuré) et aux sinistres à payer.

Les provisions techniques sont déterminées brutes de réassurance, la part des réassureurs figurant à l'actif.

Les contrats d'assurance et les contrats financiers avec clause de participation aux bénéfices discrétionnaire font l'objet d'une « comptabilité reflet ». La provision pour participation aux bénéfices différée en résultant représente la quote-part des plus et moins-values des actifs revenant aux assurés. Cette provision est présentée au passif ou à l'actif. A l'actif, elle figure dans un poste distinct.

A la date de clôture, un test de suffisance du passif comptabilisé sur ces contrats (nets des autres éléments d'actifs ou de passifs liés, tels que les frais d'acquisition reportés et les valeurs de portefeuille acquises) est réalisé : il est vérifié que le passif comptabilisé est suffisant pour couvrir les flux de trésorerie futurs estimés à cette date. L'insuffisance éventuelle des provisions techniques est constatée en résultat de la période (et serait reprise ultérieurement le cas échéant).

Compte de résultat

Les produits et charges comptabilisés au titre des contrats d'assurance émis par le groupe sont présentés dans les postes « produits des autres activités » et « charges des autres activités ».

Les produits et charges relevant des activités pour compte propre des entités d'assurance sont comptabilisés dans les rubriques qui leur sont relatives.

PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Entité consolidante

Le périmètre de consolidation inclut toutes les entités significatives sur lesquelles l'entité consolidante exerce un contrôle ou une influence sur la gestion.

L'entité consolidante du groupe Crédit Mutuel Arkéa correspond à l'établissement de crédit Crédit Mutuel Arkéa tel que défini dans l'agrément collectif délivré par l'ACPR. Cet établissement de crédit comprend :

- les Fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et du Crédit Mutuel Massif Central,
- les Caisses de Crédit Mutuel adhérentes à ces Fédérations,
- Crédit Mutuel Arkéa.

Les entreprises dont la consolidation ne présente pas un caractère significatif sont exclues du champ de la consolidation. C'est le cas des entreprises dont le total de bilan est inférieur ou égal à 200 millions d'euros et dont la contribution au résultat consolidé ne dépasse pas 2 millions d'euros.

Les participations détenues par des sociétés de capital investissement et sur lesquelles est exercé un contrôle conjoint ou une influence notable sont exclues du périmètre de consolidation.

Les normes IFRS prévoient trois types de contrôle : le contrôle exclusif, le contrôle conjoint et l'influence notable. L'analyse du contrôle de l'entité consolidante ne se limite pas à l'identification des droits de vote qu'elle détient dans les filiales, mais inclut l'analyse économique et juridique des relations qui les lient.

Sociétés intégrées globalement

Les entreprises sous contrôle exclusif sont intégrées globalement. L'intégration globale consiste à substituer à la valeur des titres chacun des éléments d'actif et de passif de chaque filiale. La part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et dans le résultat apparaît distinctement au passif du bilan et au compte de résultat consolidés.

Le contrôle exclusif résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans une filiale ;
- soit du pouvoir de diriger la politique financière et opérationnelle de l'entité en vertu d'un contrat ou d'un texte réglementaire ;
- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de réunir la majorité des droits de vote aux réunions de ces organes.

Le contrôle exclusif est présumé dès lors que le groupe détient, directement ou indirectement, au moins 40 % des droits de vote de cette entreprise et qu'aucun autre associé ou actionnaire ne détient, directement ou indirectement, une fraction supérieure. Cette règle s'applique aux entreprises à caractère financier et aux entreprises dont l'activité se situe dans le prolongement de l'activité bancaire et financière telles que les sociétés d'assurance et les sociétés de promotion immobilière.

Sociétés intégrées proportionnellement

Les entreprises dans lesquelles le groupe assure le contrôle conjointement à d'autres actionnaires en nombre limité sont consolidées par intégration proportionnelle. L'intégration proportionnelle consiste à substituer à la valeur des titres dans les comptes de la société consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans le bilan et le résultat de la société consolidée. Il n'y a pas de société entrant dans cette catégorie.

Sociétés mises en équivalence

Les entreprises sous influence notable et celles sous contrôle exclusif ou conjoint dont l'activité ne se situe pas dans le prolongement de l'activité bancaire et financière sont consolidées par mise en équivalence.

L'influence notable représente le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en détenir le contrôle. Elle est présumée quand l'entité consolidante dispose directement ou indirectement de 20 % des droits de vote de cette entreprise.

La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur des titres la quote-part du groupe dans les capitaux propres et le résultat des sociétés concernées.

Principales variations de périmètre

Le 2 avril 2013, le Groupe a cédé l'intégralité de sa participation dans la Banque Privée Européenne, soit 100 % du capital, à La Banque Postale.

Cette opération avait été précédée le 23 mars 2013 d'un apport partiel d'actifs relatif à l'activité gestion de fortune de BPE à Federal Finance avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2013. Le résultat avant impôt de cette cession a été enregistré en gains et pertes nets sur autres actifs dans le compte de résultat pour un montant de – 6,1 millions d'euros. Dans le cadre de la cession des titres de la BPE, une convention de garantie a été octroyée par Crédit Mutuel Arkéa à La Banque Postale.

Début juillet 2013, le Crédit Mutuel Arkéa a acquis auprès des minoritaires 5% des titres de Leasecom Group pour porter sa participation à 100%. Le pourcentage d'intérêt du Groupe a donc été porté à 100% dans les entités Leasecom Group, Leasecom, Leasecom Car et Leasecom Financial Assets à compter de cette date.

En novembre 2013, la société Monext Holding a été dissoute par confusion de patrimoine avec son associé unique Crédit Mutuel Arkéa.

Les sociétés appartenant au périmètre de consolidation du groupe Crédit Mutuel Arkéa sont présentées en note 44.

REGLES DE CONSOLIDATION

Date de clôture

Toutes les entreprises consolidées clôturent les comptes au 31 décembre.

Elimination des opérations réciproques

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les charges et produits réciproques d'importance significative sont éliminés dans leur totalité pour les entreprises intégrées de manière globale. Pour les entreprises intégrées de manière proportionnelle, l'élimination se fait dans la limite du pourcentage d'intégration de l'entreprise contrôlée conjointement.

Traitement des acquisitions et des écarts d'acquisition

Le groupe applique IFRS 3 révisée pour comptabiliser ses regroupements d'entreprises. Le coût d'acquisition est le total des justes valeurs, à la date du regroupement, des actifs remis, des passifs encourus et des instruments de capitaux propres émis.

IFRS 3 révisée permet la comptabilisation d'un écart d'acquisition total ou partiel, le choix s'effectuant pour chaque regroupement. Dans le premier cas, les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées à la juste valeur (méthode dite du goodwill complet) ; dans le second cas, elles sont basées sur leurs quotes-parts dans les valeurs attribuées aux actifs et passifs de l'acquise (goodwill partiel).

Si l'écart d'acquisition est positif, il est inscrit à l'actif du bilan dans la rubrique « écarts d'acquisition », s'il est négatif, il est comptabilisé immédiatement en résultat, en « variation de valeur des écarts d'acquisition ».

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an et dès l'existence d'indices de pertes de valeur.

Chaque écart d'acquisition est affecté à une unité génératrice de trésorerie devant tirer avantage de l'acquisition. Les dépréciations éventuelles de ces écarts sont déterminées par référence à la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle ils sont attachés. Les unités génératrices de trésorerie sont définies en fonction du mode d'organisation et de gestion du groupe et tiennent compte du caractère indépendant de ces ensembles.

Dans le cas d'une augmentation de pourcentage d'intérêt du groupe dans une entité déjà contrôlée, l'écart entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part complémentaire de capitaux propres consolidés que ces titres représentent à la date de leur acquisition est comptabilisé en capitaux propres.

Crédit-bail, location avec option d'achat et location financement

Les opérations de crédit-bail, de location avec option d'achat et de location financement sont retraitées de façon à prendre en compte la comptabilité dite financière.

Conversion des comptes en devises étrangères

Le bilan des entités étrangères dont les comptes sont exprimés en devises est converti sur la base du cours de change officiel à la date de clôture. La différence sur le capital, les réserves et le report à nouveau est inscrite dans les capitaux propres, dans le compte

« réserves de conversion ». Le compte de résultat est converti sur la base du cours moyen de l'exercice. Les différences de conversion en résultant sont inscrites directement dans le compte « réserves de conversion ». Cet écart est réintégré en résultat en cas de cession ou de liquidation de tout ou partie de la participation détenue dans l'entité étrangère.

Impositions différées

Les impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre la valeur fiscale et la valeur comptable des éléments du bilan consolidé. Ils sont calculés selon la méthode du report variable, au taux de l'impôt sur les sociétés connu à la clôture de l'exercice et applicable lors de la réalisation de la différence temporaire.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que s'il est probable que l'entreprise disposera de bénéfices imposables futurs suffisants sur lesquels les différences temporaires pourront être imputées. Les impôts différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge à l'exception de ceux afférents aux gains ou pertes latents ou différés pour lesquels l'impôt différé est imputé directement sur cette rubrique des capitaux propres. Des impôts différés sont également comptabilisés au titre des pertes fiscales antérieures dès lors qu'il existe des preuves convaincantes quant à la probabilité de recouvrement de ces impôts.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

Le calcul des impôts différés tient compte jusqu'au 30 décembre 2015 de la contribution exceptionnelle au taux de 10,7 % du montant de l'impôt sur les sociétés.

La contribution économique territoriale (CET) étant traitée comme une charge opérationnelle, elle n'entraîne pas la comptabilisation d'impôts différés dans les comptes consolidés.

NOTES SUR LE BILAN

En milliers d'euros

Note 1. Caisse, banques centrales

Prêts et créances sur les établissements de crédit

	31.12.2013	31.12.2012
Caisse, Banques centrales		
Banques centrales	2 175 740	5 098 043
Caisse	124 997	117 443
TOTAL	2 300 737	5 215 486
Prêts et créances sur les établissements de crédit		
Comptes réseau Crédit Mutuel	541 065	591 407
Autres comptes ordinaires	239 457	72 121
Prêts	8 035 054	6 230 462
Titres non cotés sur un marché actif	10 000	0
Pensions	0	0
Créances dépréciées sur base individuelle	0	0
Créances rattachées	110 778	132 524
Dépréciations	0	0
TOTAL	8 936 354	7 026 514

Note 2. Actifs financiers à la juste valeur par résultat

	31.12.2013	31.12.2012
Actifs classés en juste valeur sur option	9 228 483	8 113 597
Actifs détenus à des fins de transaction	279 746	418 022
TOTAL	9 508 229	8 531 619

Au 31 décembre 2013, des OPCVM détenus par le Groupe à plus de 20 % ont été reclassés de la catégorie « Actifs disponibles à la vente » à la catégorie « Actifs à la juste valeur sur option » pour un montant de 136 084 milliers d'euros.

Note 2a. Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

	31.12.2013	31.12.2012
Titres	9 198 768	8 075 667
- Effets publics	0	0
- Obligations et autres titres à revenu fixe	2 163 233	1 903 512
. Cotés	2 103 829	1 855 001
. Non cotés	59 404	48 511
- Actions et autres titres à revenu variable	7 035 535	6 172 155
. Cotés	5 609 851	5 585 148
. Non cotés	1 425 684	587 007
Autres actifs financiers (1)	29 715	37 930
dont pensions	0	0
TOTAL	9 228 483	8 113 597

(1) Les autres actifs financiers à la juste valeur sur option sont constitués de prêts et créances sur la clientèle et les établissements de crédit

Le risque maximal de non recouvrement des prêts classés à la juste valeur par résultat sur option s'élève à 29 333 milliers d'euros. Ce montant n'est pas couvert par des dérivés de crédit.

Note 2b. Actifs financiers détenus à des fins de transaction

	31.12.2013	31.12.2012
Titres	11 398	55 097
- Effets publics	0	0
- Obligations et autres titres à revenu fixe	11 398	31 060
. Cotés	11 342	31 004
. Non cotés	56	56
- Actions et autres titres à revenu variable	0	24 037
. Cotés	0	0
. Non cotés	0	24 037
Instruments dérivés de transaction	268 348	362 925
Autres actifs financiers	0	0
dont pensions	0	0
TOTAL	279 746	418 022

Note 3. Instruments dérivés de couverture

	31.12.2013		31.12.2012	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Couverture de flux de trésorerie (CFH)	3 713	52 056	5 827	80 283
Couverture de juste valeur (FVH)	615 733	322 048	873 093	447 657
TOTAL	619 446	374 104	878 920	527 940

Le montant de variation des flux de trésorerie recyclé en résultat est de 4 467 milliers d'euros.

Note 4. Actifs financiers disponibles à la vente

	31.12.2013	31.12.2012
Effets publics	742 636	6 540
Obligations et autres titres à revenu fixe	26 059 433	21 240 138
- Cotés	23 463 103	20 677 104
- Non cotés	2 596 330	563 034
Actions et autres titres à revenu variable	1 393 643	1 327 334
- Cotés	966 199	818 613
- Non cotés	427 444	508 721
Titres immobilisés	355 365	363 566
- Titres de participation	230 335	207 956
- Autres titres détenus à long terme	43 874	86 488
- Parts dans les entreprises liées	81 156	69 122
- Ecart de conversion	0	0
- Titres prêtés	0	0
Créances rattachées	559 948	517 320
TOTAL	29 111 025	23 454 898
Dont plus ou moins-values latentes constatées en capitaux propres	163 422	162 118
Dont titres donnés en pension	0	0
Dont actifs dépréciés	0	0
Dont obligations douteuses	69 992	34 389
Dont dépréciations	-76 631	-91 455
Dont titres de participation cotés	0	0

Note 5. Prêts et créances sur la clientèle

	31.12.2013	31.12.2012
Créances saines	37 381 515	36 903 375
. Créances commerciales	58 100	60 497
. Autres concours à la clientèle	37 189 485	36 703 973
- crédits à l'habitat	19 809 168	19 280 636
- autres concours et créances diverses dont pensions	17 380 317	17 423 337
. Créances rattachées	133 930	138 905
. Titres non cotés sur un marché actif	0	0
Créances d'assurance et réassurance	121 408	116 866
Créances dépréciées sur base individuelle	1 410 848	1 375 186
Créances brutes	38 913 771	38 395 427
Dépréciations individuelles	-828 247	-806 254
Dépréciations collectives	-87 322	-70 147
Sous total I	37 998 202	37 519 026
Location financement (investissement net)	1 264 571	1 068 691
. Mobilier	594 650	447 730
. Immobilier	625 401	585 440
. Créances dépréciées sur base individuelle	44 520	35 521
Dépréciations	-18 953	-17 219
Sous total II	1 245 618	1 051 472
TOTAL	39 243 820	38 570 498
dont prêts participatifs	0	0
dont prêts subordonnés	0	0

Note 6. Information sur les actifs dépréciés et les arriérés de paiement

	Arriérés de paiement				Garanties relatives aux actifs dépréciés et aux arriérés de paiement
	jusqu'à 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à 1 an	plus de 1 an	
Instruments de capitaux propres					0
Instruments de dette	0	0	0	0	0
Administrations centrales	0	0	0	0	0
Etablissements de crédit	0	0	0	0	0
Institutions non établissements de crédit	0	0	0	0	0
Grandes entreprises	0	0	0	0	0
Clientèle de détail	0	0	0	0	0
Prêts et avances	187 925	10 238	1 037	46	523 625
Administrations centrales	0	0	0	0	0
Etablissements de crédit	0	0	0	0	0
Institutions non établissements de crédit	0	0	0	0	0
Grandes entreprises	28 200	202	0	38	113 322
Clientèle de détail	159 725	10 036	1 037	8	410 303
Autres actifs financiers	0	0	0	0	0
TOTAL	187 925	10 238	1 037	46	523 625
Garanties non affectées					0

Sont repris dans ce tableau les encours qui ne sont pas considérés comme douteux au sens du règlement n° 2002-03 du Comité de la réglementation comptable mais sur lesquels un ou plusieurs impayés a (ont) été constaté(s).

Le montant déclaré correspond au montant total de l'engagement sur lequel un impayé est constaté et non pas seulement au montant de l'impayé.

L'âge de l'impayé est déterminé en fonction de l'ancienneté du premier impayé constaté sur l'encours considéré.

Note 7. Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

	31.12.2013	31.12.2012
Titres	222 842	314 032
- Effets publics	63 987	10 135
- Obligations et autres titres à revenu fixe	158 855	303 897
Cotés	120 329	194 626
Non cotés	38 526	109 271
Créances rattachées	4 929	7 735
TOTAL BRUT	227 771	321 767
Dépréciations	0	0
TOTAL NET	227 771	321 767

Note 8. Cadrage des provisions

	31.12.2012	Dotation	Reprise	Autre	31.12.2013
Prêts et créances sur les établissements de crédit	0	0	0	0	0
Prêts et créances sur la clientèle	-893 620	-384 771	343 238	631	-934 522
Titres disponibles à la vente	-91 455	-18 879	33 554	149	-76 631
Titres détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0	0	0
TOTAL	-985 075	-403 650	376 792	780	-1 011 153

Note 9. Impôts courants

	31.12.2013	31.12.2012
Actif (par résultat)	150 103	246 147
Passif (par résultat)	100 292	92 499

Note 10. Impôts différés

	31.12.2013	31.12.2012
Actif (par résultat)	141 198	190 148
Actif (par capitaux propres)	27 856	57 924
Passif (par résultat)	16 285	29 632
Passif (par capitaux propres)	44 659	54 758

Répartition des impôts différés par grandes catégories

	31.12.2013	
	Actif	Passif
Reports fiscaux déficitaires	54 709	0
Différences temporaires sur :		
Plus ou moins-values différées titres disponibles à la vente	9 244	57 694
Autres gains ou pertes latents ou différés	31 647	0
Provisions	57 106	22 172
Réserves latentes de location financement	0	3 108
Activités d'assurance	28 084	11 433
Autres décalages temporaires	238 327	216 600
Compensation :		
Par capitaux propres	-13 035	-13 035
Par résultat	-237 028	-237 028
Total des actifs et passifs d'impôts différés	169 054	60 944

Note 11. Comptes de régularisation et actifs divers

	31.12.2013	31.12.2012
Comptes de régularisation actif		
Valeurs reçues à l'encaissement	404 463	308 198
Comptes d'ajustement sur devises	7 844	3 795
Produits à recevoir	93 836	73 461
Comptes de régularisation divers	227 094	212 109
Sous-total	733 237	597 563
Autres actifs		
Comptes de règlement sur opérations sur titres	169 730	153 787
Débiteurs divers	361 747	284 605
Dépôts de garantie versés	466 701	603 070
Stocks et assimilés	5 930	6 281
Autres emplois divers	27	27
Sous-total	1 004 135	1 047 770
Autres actifs d'assurance		
Provisions techniques – Part des réassureurs	56 826	46 389
Autres	23 895	22 995
Sous-total	80 721	69 384
TOTAL	1 818 093	1 714 717

Note 12. Participations dans les entreprises mises en équivalence

	31.12.2013		31.12.2012	
	Valeur de MEE	Quote-part de résultat	Valeur de MEE	Quote-part de résultat
Caisse Centrale du Crédit Mutuel	111 160	3 361	105 791	3 359
Crédit Mutuel Cartes de Paiement	1 230	-1	1 237	-1
TOTAL BRUT	112 390	3 360	107 028	3 358

Données complémentaires des principales entités mises en équivalence (en norme IFRS)

	Total Bilan	PNB	Résultat Net
Caisse Centrale du Crédit Mutuel	5 420 644	25 350	16 221
Crédit Mutuel Cartes de Paiement	11 152	1	-8

Note 13. Immeubles de placement

	31.12.2012	Augmentation	Diminution	Autre	31.12.2013
Coût historique	606 231	105 439	-15 412	46 915	743 173
Amortissements et dépréciations	-132 343	-21 960	1 401	-21 807	-174 709
MONTANT NET	473 888	83 479	-14 011	25 108	568 464

La juste valeur des immeubles de placement comptabilisés au coût est de 840 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 695 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Note 14. Immobilisations corporelles

	31.12.2012	Augmentation	Diminution	Autre	31.12.2013
Coût historique					
Terrains d'exploitation	23 551	2 570	-102	-3 364	22 655
Constructions d'exploitation	484 780	40 534	-3 952	-13 084	508 278
Autres immobilisations corporelles	199 363	15 453	-35 726	-106	178 984
Total	707 694	58 557	-39 780	-16 554	709 917
Amortissements et dépréciations					
Terrains d'exploitation	0	0	0	0	0
Constructions d'exploitation	-298 839	-20 968	3 236	5 385	-311 186
Autres immobilisations corporelles	-136 153	-16 605	8 737	31	-143 990
Total	-434 992	-37 573	11 973	5 416	-455 176
MONTANT NET	272 702	20 984	-27 807	-11 138	254 741

Note 15. Immobilisations incorporelles

	31.12.2012	Augmentation	Diminution	Autre	31.12.2013
Coût historique					
Immobilisations générées en interne	183 217	40 555	-322	541	223 991
Immobilisations acquises	552 398	54 880	-34 776	-8 821	563 681
Logiciels	286 240	17 144	-1 336	109	302 157
Autres	266 158	37 736	-33 440	-8 930	261 524
Total	735 615	95 435	-35 098	-8 280	787 672
Amortissements et dépréciations					
Immobilisations générées en interne	-96 484	-32 431	262	190	-128 463
Immobilisations acquises	-319 553	-29 119	1 276	-1 271	-348 667
Logiciels	-250 865	-17 945	1 031	926	-266 853
Autres	-68 688	-11 174	245	-2 197	-81 814
Total	-416 037	-61 550	1 538	-1 081	-477 130
MONTANT NET	319 578	33 885	-33 560	-9 361	310 542

Note 16. Ecart d'acquisition

	31.12.2012	Augmentation	Diminution	Autre	31.12.2013
Ecart d'acquisition brut	422 951	0	0	0	422 951
Dépréciations	0	0	0	0	0
Ecart d'acquisition net	422 951	0	0	0	422 951

Répartition par unité génératrice de trésorerie (UGT)

	Sociétés concernées	31.12.2013	31.12.2012
Service aux investisseurs et épargne en ligne	Fortuneo Procapital	229 144	229 144
Prestations de services	Monext	100 250	100 250
Restructuration de crédits et financement associé	CFCAL Banque CFCAL SCF	38 216	38 216
Financement locatif de matériels	Leasecom Group Leasecom Financial Assets Leasecom Car Leasecom	32 723	32 723
Gestion d'actifs	Schelcher Prince Gestion	11 649	11 649
Assurance Non Vie	Suravenir Assurances	10 969	10 969
Ecart d'acquisition net		422 951	422 951

Note 17. Banques centrales
Dettes envers les établissements de crédit

	31.12.2013	31.12.2012
Banques centrales	0	0
Dettes envers les établissements de crédit	3 525 619	1 339 737
Comptes réseau Crédit Mutuel	15 314	48 390
Autres comptes ordinaires	214 402	198 819
Emprunts	1 527 000	436 738
Autres dettes	27 812	34 469
Pensions	1 723 018	600 673
Dettes rattachées	18 073	20 648
TOTAL	3 525 619	1 339 737

Note 18. Passifs financiers à la juste valeur par résultat

	31.12.2013	31.12.2012
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	301 855	433 727
Instruments dérivés	301 855	433 727
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	121 637	301 895
Dettes envers les établissements de crédit	231	395
Dettes envers la clientèle	60 437	159 945
Dettes représentées par un titre	60 969	141 555
Dettes subordonnées	0	0
TOTAL	423 492	735 622

La valeur de remboursement des passifs évalués à la juste valeur par résultat s'élève à 422 295 milliers d'euros au 31 décembre 2013 contre 730 366 milliers d'euros au 31 décembre 2012. La variation de juste valeur imputable à l'évolution du risque émetteur du groupe Crédit Mutuel Arkéa au regard des conditions d'émission du Groupe s'élève à -22 milliers d'euros au 31 décembre 2013.

Note 18a. Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat

	31.12.2013			31.12.2012		
	Valeur comptable	Montant dû à l'échéance	Ecart	Valeur comptable	Montant dû à l'échéance	Ecart
Dettes envers les établissements de crédit	231	232	-1	395	395	0
Dettes envers la clientèle	60 437	59 430	1 007	159 945	157 269	2 676
Dettes représentées par un titre	60 969	60 778	191	141 555	138 975	2 580
Dettes subordonnées	0	0	0	0	0	0
TOTAL	121 637	120 440	1 197	301 895	296 639	5 256

Note 18b. Actifs et passifs financiers faisant l'objet d'une compensation, d'une convention-cadre de compensation exécutoire ou d'un accord similaire

31.12.2013							
	Montant brut des actifs/passifs financiers comptabilisés	Montant brut des passifs/actifs financiers comptabilisés et compensés au bilan	Montant net des actifs/passifs financiers présentés au bilan	Montants liés non compensés au bilan			Montant net
				Impact des conventions-cadre de compensation	Instruments financiers reçus/donnés en garantie	Trésorerie reçue/versée (cash collateral)	
Actifs							
Dérivés	887 794	0	887 794	-268 639	0	-435 521	183 634
Prises en pension de titres, emprunts de titres ou accords similaires	0	0	0	0	0	0	0
Autres instruments financiers	0		0	0	0	0	0
Total des actifs	887 794	0	887 794	-268 639	0	-435 521	183 634
Passifs							
Dérivés	675 959	0	675 959	-268 639	0	-377 932	29 388
Mises en pension de titres, prêts de titres ou accords similaires	1 723 148	0	1 723 148	0	-1 682 488	-22 603	18 057
Autres instruments financiers	0		0	0	0	0	0
Total des passifs	2 399 107	0	2 399 107	-268 639	-1 682 488	-400 535	47 445

31.12.2012							
	Montant brut des actifs/passifs financiers comptabilisés	Montant brut des passifs/actifs financiers comptabilisés et compensés au bilan	Montant net des actifs/passifs financiers présentés au bilan	Montants liés non compensés au bilan			Montant net
				Impact des conventions-cadre de compensation	Instruments financiers reçus/donnés en garantie	Trésorerie reçue/versée (cash collateral)	
Actifs							
Dérivés	1 241 845	0	1 241 845	-264 340	0	-580 272	397 233
Prises en pension de titres, emprunts de titres ou accords similaires	0	0	0	0	0	0	0
Autres instruments financiers	0		0			0	0
Total des actifs	1 241 845	0	1 241 845	-264 340	0	-580 272	397 233
Passifs							
Dérivés	961 667	0	961 667	-264 340	0	-572 780	124 547
Mises en pension de titres, prêts de titres ou accords similaires	600 804	0	600 804	0	-599 381	0	1 423
Autres instruments financiers	0		0			0	0
Total des passifs	1 562 471	0	1 562 471	-264 340	-599 381	-572 780	125 970

Note 19. Dettes envers la clientèle

	31.12.2013	31.12.2012
Comptes d'épargne à régime spécial	19 967 573	19 143 178
A vue	15 838 643	15 004 266
A terme	4 128 930	4 138 912
Dettes rattachées sur comptes d'épargne	10 900	5 012
Sous-total	19 978 473	19 148 190
Comptes ordinaires	9 356 842	7 149 342
Comptes et emprunts à terme	5 119 479	3 840 355
Pensions	0	0
Dettes d'assurance et de réassurance	42 997	29 161
Dettes rattachées	51 716	48 274
Sous-total	14 571 034	11 067 132
TOTAL	34 549 507	30 215 322

Note 20. Dettes représentées par un titre

	31.12.2013	31.12.2012
Bons de caisse	26 384	33 860
Titres du marché interbancaire et TCN	3 359 921	5 040 109
Emprunts obligataires	13 383 260	14 148 935
Dettes rattachées	307 268	309 048
TOTAL	17 076 833	19 531 952

Note 21. Comptes de régularisation et passifs divers

	31.12.2013	31.12.2012
Comptes de régularisation passif		
Comptes indisponibles sur opérations de recouvrement	296 098	328 706
Comptes d'ajustement sur devises	8 555	15 739
Charges à payer	163 088	208 607
Produits constatés d'avance	323 396	356 197
Comptes de régularisation divers	101 323	127 279
Sous-total	892 460	1 036 528
Autres passifs		
Comptes de règlement sur opérations sur titres	184 501	142 919
Versements restant à effectuer sur titres	2 781	2 786
Créditeurs divers	737 620	902 428
Sous-total	924 902	1 048 133
Autres passifs d'assurance		
Dépôts et cautionnements reçus	14 860	16 508
Autres	0	0
Sous-total	14 860	16 508
TOTAL	1 832 222	2 101 169

Note 22. Provisions techniques des contrats d'assurance

	31.12.2013	31.12.2012
Vie hors unités de compte	24 468 632	22 898 413
dont Participation aux bénéfices	1 575 779	1 543 698
Non vie	371 444	346 241
Unités de compte	5 316 478	4 835 643
Autres	126 942	120 425
TOTAL	30 283 496	28 200 722
Participation aux bénéfices différée active	0	0
Part des réassureurs	-56 826	-46 389
Provisions techniques nettes	30 226 670	28 154 333

Note 23. Provisions

	31.12.2012	Dotations	Reprises (provisions utilisées)	Reprises (provisions non utilisées)	Autre	31.12.2013
Provisions pour engagements de retraite	163 285	17 297	-14 233	-8 542	(1) 47 864	205 671
Provisions pour épargne-logement	29 940	5	0	-4 689	8	25 264
Provisions pour exécution des engagements de signature	16 882	10 446	-3 542	-2 354	0	21 432
Provisions pour impôts	96	395	-75	0	-2	414
Provisions pour litiges	34 708	4 134	-11 357	-3 818	-1	23 666
Provisions pour risques	9 938	1 208	-1 702	-560	-3 767	5 117
Autres	31 139	17 677	-3 842	-5 322	3 444	43 096
TOTAL	285 988	51 162	-34 751	-25 285	47 546	324 660

(1) impact principalement de l'application d'IAS 19R

Note 23a. Engagements de retraite et avantages similaires

Engagements de retraite à prestations définies et assimilés hors caisse de retraite

	31.12.2012	Dotations	Reprises	Autre (1)	31.12.2013
Indemnités de fin de carrière	43 349	4 428	-2 442	-1 649	43 686
Compléments de retraite	86 713	3 659	-18 124	8 803	81 051
Primes liées aux médailles du travail	33 223	4 026	-2 209	-202	34 838
Comptes épargne-temps		5 184		40 912	46 096
TOTAL	163 285	17 297	-22 775	47 864	205 671

(1) impact principalement de l'application d'IAS 19R

Note 23b. Provisions pour risques sur engagements au titre des comptes et plans épargne-logement

Comptes et plans épargne-logement sur la phase épargne : encours et provisions

	31.12.2013		31.12.2012	
	Encours	Provisions	Encours	Provisions
Plans épargne-logement	3 657 147	19 989	3 639 742	24 817
Ancienneté de moins de 4 ans	1 721 025	380	1 735 660	196
Ancienneté de 4 à 10 ans	677 030	1 003	589 151	1 322
Ancienneté de plus de 10 ans	1 259 092	18 606	1 314 931	23 299
Comptes épargne-logement	803 076	1 651	888 508	0
TOTAL	4 460 223	21 640	4 528 250	24 817

Crédits en vie octroyés au titre des comptes et plans épargne-logement : encours et provisions

	31.12.2013		31.12.2012	
	Encours	Provisions	Encours	Provisions
Plans épargne-logement	29 205	166	40 714	249
Comptes épargne-logement	238 553	3 458	290 544	4 874
TOTAL	267 758	3 624	331 258	5 123

Note 24. Dettes subordonnées

	31.12.2013	31.12.2012
Dettes subordonnées	274 430	276 898
Emprunts participatifs	17 693	18 455
Dettes subordonnées à durée indéterminée	97 229	114 113
Autres dettes	0	0
Dettes rattachées	7 934	8 112
TOTAL	397 286	417 578

Dettes subordonnées représentant plus de 10 % du total des dettes subordonnées au 31.12.2013

Emetteur	Date d'émission	Nominal	Devise	Taux	Échéance
Crédit Mutuel Arkéa	05.07.2004	97 314	Euro	CMS 10 ans + 0,10	indéterminée
Crédit Mutuel Arkéa	18.09.2008	300 000	Euro	6,75%	18.09.2018
TOTAL		397 314			

Note 25. Capital et réserves liées

Réserves consolidées

	31.12.2013	31.12.2012
Capital	2 132 865	2 018 906
Réserves liées au capital	4 906	4 906
Réserves consolidées	2 591 658	2 497 830
Réserve légale	320 125	292 564
Réserves statutaires et contractuelles	1 366 718	1 283 623
Réserves réglementées	0	0
Réserves de conversion	0	0
Autres réserves	832 713	849 446
Report à nouveau	72 102	72 197
TOTAL	4 729 429	4 521 642

Le capital social du groupe est composé des parts sociales détenues par les sociétaires de l'établissement de crédit.

Les fonds propres réglementaires s'élèvent à 3 640 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 3 768 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Les fonds propres du conglomerat financier s'élèvent à 4 496 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 4 273 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Les principaux ratios réglementaires sont exposés dans le rapport de gestion du groupe. Le groupe respecte le ratio de solvabilité.

Note 26. Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

	31.12.2013	31.12.2012
Actifs disponibles à la vente	128 422	118 646
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	-30 957	-49 673
Biens immobiliers	0	0
Autres	-29 290	-38 038
TOTAL	68 175	30 935

Note 27. Analyse des échéances des passifs financiers

	Durée restant à courir					Total
	jusqu'à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	Durée indéterminée	
Passifs à la juste valeur par résultat	13 417	7 638	176 524	225 913		423 492
Dettes envers les établissements de crédit	613 275	1 283 229	1 196 466	432 650		3 525 620
Dettes envers la clientèle	27 316 515	2 196 952	3 502 471	1 533 569		34 549 507
Dettes représentées par un titre	1 378 710	2 757 828	7 286 320	5 653 976		17 076 834
Dettes subordonnées			273 260	26 797	97 229	397 286

Les différents éléments repris dans ce tableau sont ventilés en fonction de leur maturité contractuelle et non actualisés.

Note 28a. Hiérarchie de la juste valeur

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Actifs financiers disponibles à la vente	25 834 927	2 421 404	854 694	29 111 025
- Effets publics et valeurs assimilées	742 892	0	0	742 892
- Obligations et autres titres à revenu fixe (1)	24 105 517	2 421 250	92 358	26 619 125
- Actions et autres titres à revenu variable (2)	806 175	0	587 468	1 393 643
- Participations et autres titres détenus à long terme	180 343	0	93 866	274 209
- Parts entreprises liées	0	154	81 002	81 156
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	7 294 189	1 444 752	769 288	9 508 229
- Obligations et autres titres à revenu fixe - Transaction	648	10 750	0	11 398
- Obligations et autres titres à revenu fixe - JVO	1 017 770	1 136 052	9 411	2 163 233
- Actions et autres titres à revenu variable - Transaction	0	0	0	0
- Actions et autres titres à revenu variable - JVO (3)	6 275 771	0	759 764	7 035 535
- Prêts et créances sur établissements de crédit - JVO	0	11 763	0	11 763
- Prêts et créances sur la clientèle - JVO	0	17 952	0	17 952
- Dérivés et autres actifs financiers - Transaction	0	268 235	113	268 348
Instruments dérivés de couverture	0	619 446	0	619 446
TOTAL	33 129 116	4 485 602	1 623 982	39 238 700
Passifs financiers				
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	0	423 492	0	423 492
- Dettes envers les établissements de crédit - JVO	0	231	0	231
- Dettes envers la clientèle - JVO	0	60 437	0	60 437
- Dettes représentées par un titre - JVO	0	60 969	0	60 969
- Dérivés et autres passifs financiers - Transaction	0	301 855	0	301 855
Instruments dérivés de couverture	0	374 104	0	374 104
TOTAL	0	797 596	0	797 596

(1) un transfert de niveau 1 à niveau 3 a été réalisé pour un montant de 79 ME

(2) un transfert de niveau 1 à niveau 3 a été réalisé pour un montant de 394 ME

(3) un transfert de niveau 1 à niveau 3 a été réalisé pour un montant de 215 ME

Note 28b. Hiérarchie de la juste valeur – détail du niveau 3

	31.12.2012	Achats	Emissions	Ventes	Rembour- sements	Transferts
Actifs financiers disponibles à la vente	242 718	86 545	67 100	-17 656	-8 610	474 232
- Obligations et autres titres à revenu fixe	26	15 526	9 961	0	-8 278	79 685
- Actions et autres titres à revenu variable	105 135	58 582	49 967	-17 146	-204	394 547
- Participations et autres titres détenus à long terme	68 589	12 227	1 372	-510	-128	0
- Parts entreprises liées	68 968	210	5 800	0	0	0
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	129 210	428 911	2 555	-5 028	-45	212 153
- Obligations et autres titres à revenu fixe - JVO	5 003	4 370	0	-321	0	0
- Actions et autres titres à revenu variable - JVO	124 207	424 541	2 555	-4 707	-45	212 153
- Dérivés et autres actifs financiers - Transaction	0	0	0	0	0	0
TOTAL	371 928	515 456	69 655	-22 684	-8 655	686 385

	Gains et pertes en résultat	Gains et pertes en capitaux propres	Autres mouve- ments	31.12.2013	Transferts N1,N2 => N3	Transferts N3 => N1,N2
Actifs financiers disponibles à la vente	1 856	15 417	-6 908	854 694	474 232	0
- Obligations et autres titres à revenu fixe	0	-4 562	0	92 358	79 685	0
- Actions et autres titres à revenu variable	1 872	485	-5 770	587 468	394 547	0
- Participations et autres titres détenus à long terme	-16	13 470	-1 138	93 866	0	0
- Parts entreprises liées	0	6 024	0	81 002	0	0
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	11 175	888	-10 531	769 288	215 416	-3 263
- Obligations et autres titres à revenu fixe - JVO	0	262	97	9 411	0	0
- Actions et autres titres à revenu variable - JVO	11 175	513	-10 628	759 764	215 416	-3 263
- Dérivés et autres actifs financiers - Transaction	0	113	0	113	0	0
TOTAL	13 031	16 305	-17 439	1 623 982	689 648	-3 263

Note 29. Hiérarchies de juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti

	31.12.2013					
	Valeur de marché	Valeur au bilan	Plus ou moins-values latentes	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs	48 778 081	48 407 945	370 136	206 300	8 692 810	39 878 971
Prêts et créances sur établissements de crédit	8 662 810	8 936 354	-273 544		8 662 810	0
Prêts et créances à la clientèle	39 878 971	39 243 820	635 151		0	39 878 971
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	236 300	227 771	8 529	206 300	30 000	0
Passifs	56 729 533	55 549 245	1 180 288	0	22 141 840	34 587 693
Dettes envers les établissements de crédit	3 563 360	3 525 619	37 741		3 563 360	0
Dettes envers la clientèle	34 587 693	34 549 507	38 186		0	34 587 693
Dettes représentées par un titre	18 152 005	17 076 833	1 075 172		18 152 005	0
Dettes subordonnées	426 475	397 286	29 189		426 475	0

	31.12.2012					
	Valeur de marché	Valeur au bilan	Plus ou moins-values latentes	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs	45 490 671	45 918 779	-428 108	NA	NA	NA
Prêts et créances sur établissements de crédit	6 908 683	7 026 514	-117 831	NA	NA	NA
Prêts et créances à la clientèle	38 260 221	38 570 498	-310 277	NA	NA	NA
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	321 767	321 767	0	NA	NA	NA
Passifs	52 887 121	51 504 589	1 382 532	NA	NA	NA
Dettes envers les établissements de crédit	1 285 616	1 339 737	-54 121	NA	NA	NA
Dettes envers la clientèle	30 232 696	30 215 322	17 374	NA	NA	NA
Dettes représentées par un titre	20 932 969	19 531 952	1 401 017	NA	NA	NA
Dettes subordonnées	435 840	417 578	18 262	NA	NA	NA

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**En milliers d'euros****Note 30. Intérêts et produits/charges assimilés**

	31.12.2013		31.12.2012	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit & banques centrales	152 810	-107 905	191 782	-138 263
Clientèle	1 631 446	-702 354	1 727 592	-725 737
Instruments dérivés de couverture	319 987	-276 435	358 425	-338 432
Actifs financiers disponibles à la vente	105 635	0	65 880	0
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	8 270	0	11 355	0
Dettes représentées par un titre	0	-540 964	0	-544 761
Dettes subordonnées	0	-1 953	0	-3 919
TOTAL	2 218 148	-1 629 611	2 355 034	-1 751 112

Note 31. Commissions

	31.12.2013		31.12.2012	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit	3 576	-2 272	3 480	-1 662
Clientèle	130 814	-34 306	87 135	-8 121
Instruments dérivés	4 144	-176	7 017	-562
Change	1 913	-757	1 943	-47
Engagements de financement et de garantie	873	-869	807	-1 771
Titres et prestations de services	414 212	-106 445	399 827	-93 097
TOTAL	555 532	-144 825	500 209	-105 260

Note 32. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

	31.12.2013	31.12.2012
Instruments de transaction	-626	-3 231
Instruments à la juste valeur sur option	12 535	21 841
Inefficacité des couvertures	4 385	7 984
Sur couverture de flux de trésorerie	78	-193
Sur couverture de juste valeur	4 307	8 177
, variation de juste valeur des éléments couverts	222 588	-367 655
, variation de juste valeur des éléments de couverture	-218 281	375 832
Résultat de change	545	558
TOTAL DES VARIATIONS DE JUSTE VALEUR	16 839	27 152

Note 33. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

	31.12.2013				31.12.2012			
	Dividendes	PV/MV réalisées	Dépréciation	Total	Dividendes	PV/MV réalisées	Dépréciation	Total
Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe	0	-8 780	0	-8 780	0	2 741	0	2 741
Actions et autres titres à revenu variable	4 151	609	11 850	16 610	3 765	16 588	-1 974	18 379
Titres immobilisés	4 157	147	-1 276	3 028	2 891	399	-2 279	1 011
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	8 308	-8 024	10 574	10 858	6 656	19 728	-4 253	22 131

Note 34. Produits/charges des autres activités

	31.12.2013		31.12.2012	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Activités d'assurance	5 103 073	-4 609 758	4 307 569	-3 830 142
Immeubles de placement	5 557	-23 881	3 944	-21 935
Autres produits	203 556	-85 949	259 996	-100 119
TOTAL	5 312 186	-4 719 588	4 571 509	-3 952 196

Note 34a. Marge brute des activités d'assurance

	31.12.2013	31.12.2012
Primes acquises	3 402 755	2 546 395
Charges des prestations	-169 178	-153 672
Variation des provisions	-17 308	-21 086
Autres charges et produits techniques et non techniques	-3 672 895	-2 812 477
Produits nets des placements	949 941	918 267
TOTAL	493 315	477 427

Note 35. Charges générales d'exploitation

	31.12.2013	31.12.2012
Charges de personnel	-649 145	-679 782
Autres charges	-389 227	-458 178
TOTAL	-1 038 372	-1 137 960

Note 35a. Charges de personnel

	31.12.2013	31.12.2012
Salaires et traitements	-368 113	-396 744
Charges sociales	-191 618	-205 468
Intéressement et participation des salariés	-36 099	-26 449
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	-53 315	-51 121
Autres	0	0
TOTAL	-649 145	-679 782

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du Droit individuel à la Formation par les salariés du groupe s'élève à 866 265 heures.

Le Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) a été comptabilisé en déduction des charges de personnel pour un montant de 7 612 K€.

Note 35b. Effectifs moyens

	31.12.2013	31.12.2012
Employés	3 844	4 043
Cadres	4 683	4 800
TOTAL	8 527	8 843

Note 35c. Avantages postérieurs à l'emploi

Régimes postérieurs à l'emploi à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies sont ceux pour lesquels l'obligation du groupe se limite uniquement au versement d'une cotisation, mais ne comportent aucun engagement du groupe sur le niveau des prestations fournies.

Les principaux régimes de retraite à cotisations définies regroupent notamment l'assurance vieillesse obligatoire et les régimes de retraite Agirc et Arrco, ainsi que les régimes de retraite surcomplémentaire mis en place par certaines entités pour lesquels elles n'ont qu'une obligation de cotiser.

Les charges sur ces régimes sont en 2013 de 67 433 milliers d'euros (contre 69 087 milliers d'euros en 2012).

Régimes à prestations définies et autres avantages à long terme

Ces régimes à prestations définies exposent le groupe à des risques, tels que les risques de taux d'intérêt et le risque de marché.

Ces avantages sont assis sur le salaire final pour les Indemnités de Fin de Carrière (IFC) et sur le salaire moyen des 10 dernières années pour la retraite supplémentaire. Lors de la liquidation des rentes pour la retraite surcomplémentaire, le risque est transféré à Suravenir sous la forme d'un contrat d'assurance.

Variation dette actuarielle

	Postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme (1)	TOTAL 31.12.2013	TOTAL 31.12.2012
	Surcomplé - mentaire	Indemnités fin de carrière			
Dette actuarielle brute en début période (IAS 19)	95 554	43 680	33 425	172 659	113 514
Application d'IAS 19R			40 837	40 837	
Dette actuarielle brute en début période (IAS 19R)	95 554	43 680	74 262	213 496	113 514
Coût des services rendus sur la période	4 792	2 560	2 340	9 692	6 109
Intérêts nets	2 531	1 180	948	4 659	5 428
Modification/ réduction/ liquidation de plan		-149		-149	-240
Acquisition, cession (modif. périmètre conso)		-1 738	-202	-1 940	
Prestations versées	-8 501	-2 475	-2 202	-13 178	-8 348
Gains / pertes actuariels	-13 325	627	5 789	-6 909	56 196
dont gains / pertes actuariels liés à des changements d'hypothèses démographiques	-6 536	2 292	2 485	-1 759	
dont gains / pertes actuariels liés à des changements d'hypothèses financières	-6 789	-1 665	3 304	-5 150	
Dette actuarielle brute en fin période (IAS 19R)	81 051	43 685	80 935	205 671	172 659

(1) Les autres avantages à long terme concernent les médailles du travail et les comptes épargne-temps

Détail de la charge comptabilisée au résultat

	Postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme	TOTAL 31.12.2013	TOTAL 31.12.2012
	Surcomplé - mentaire	Indemnités fin de carrière			
Coût des services rendus au cours de l'exercice	-4792	-2560	-2340	-9692	-6110
Intérêts nets	-615	-164	-404	-1183	-2554
Effet de toute réduction ou liquidation de régime		149		149	242
Gains / pertes actuariels			-5769	-5769	-6454
dont gains / pertes actuariels liés à des changements d'hypothèses comptabilisés démographiques au compte de résultat			-2485	-2485	
dont gains / pertes actuariels liés à des changements d'hypothèses financières comptabilisés au compte de résultat			-3284	-3284	
Charge au compte de résultat	-5 407	-2 575	-8 513	-16 495	-14 876

Variation de juste valeur des actifs du régime et des droits à remboursement

	Postérieurs à l'emploi			TOTAL 31.12.2013	TOTAL 31.12.2012
	Surcomplé - mentaire	Indemnités fin de carrière	Autres avantages à long terme		
Juste valeur des actifs en début de période (IAS 19R)	73 589	38 729	19 752	132 070	83 013
Intérêts nets	1 659	1 016	544	3 219	3 813
Cotisations de l'employeur	3 659	971		4 630	52 293
Acquisition, cession (modif. périmètre conso)		-1 677		-1 677	
Prestations versées	-8 501	-4		-8 505	-5 445
Gains / pertes actuariels	482	-32	20	470	-1 604
dont gains / pertes actuariels sur les actifs du régime liés à des changements d'hypothèses démographiques				0	
dont gains / pertes actuariels sur les actifs du régime liés à des changements d'hypothèses financières	482	-32	20	470	
Juste valeur des actifs en fin de période (IAS 19R)	70 888	39 003	20 316	130 207	132 070

Position nette

	Surcomplé - mentaire	Indemnités fin de carrière	Autres avantages à long terme	TOTAL 31.12.2013	TOTAL 31.12.2012
Dette actuarielle brute fin de période	81 051	43 685	80 935	205 671	172 659
Coût des services passés non comptabilisés					-9 111
Dette actuarielle nette fin de période	81 051	43 685	80 935	205 671	163 548
Juste valeur des actifs/droits à remboursement	-70 888	-39 003	-20 316	-130 207	-132 070
POSITION NETTE	10 163	4 682	60 619	75 464	31 478

Éléments reconnus immédiatement en SoRIE et comptabilisés dans le résultat global

	31.12.2013	31.12.2012
Écarts actuariels générés sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	13 339	-51347
Ajustements de plafonnement des actifs		
Total des éléments reconnus immédiatement en SoRIE dans l'année	13 339	-51347
Montant du stock d'écarts actuariels cumulés en SoRIE en fin d'année	-44 666	-58005

Informations sur les actifs de financement des régimes

Les montants inclus dans la juste valeur des actifs du régime concernant les instruments financiers émis par le groupe et les biens occupés par le groupe ne sont pas significatifs.

Les actifs de couverture sont détenus par Suravenir.

Au 31 décembre 2013, la durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies était de 17,7 ans (12,9 ans en 2012).

Les cotisations employeurs devant être versées pour 2014 au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies sont estimées à 4 966 milliers d'euros.

Composition des actifs des régimes à prestations définies

Détails de la juste valeur des actifs du régime	31.12.2013			
	Titres de dettes	Instruments de capitaux propres	Immobilier	Autres
Actifs cotés sur un marché actif	93 565	5 325	0	0
Actifs non cotés sur un marché actif	6 481	506	4 004	10
Total	100 046	5 831	4 004	10

Détails de la juste valeur des actifs du régime	31.12.2012			
	Titres de dettes	Instruments de capitaux propres	Immobilier	Autres
Actifs cotés sur un marché actif	96 838	4 862		
Actifs non cotés sur un marché actif	6 055	440	4 113	10
Total	102 893	5 302	4 113	10

Analyse des sensibilités des engagements aux variations des principales hypothèses

(En pourcentage de l'élément mesuré)	31.12.2013			
	Surcomplé - mentaire	Indemnités fin de carrière	Médailles du travail	Compte épargne-temps
Variation de +0,5% du taux d'actualisation				
Impact sur la valeur actuelle des engagements au 31 décembre N	-8%	-6%	-5%	-5%
Variation de +0,5% du salaire net				
Impact sur la valeur actuelle des engagements au 31 décembre N	6%	6%	6%	6%

Les sensibilités publiées sont des moyennes pondérées des variations observées par la valeur actuelle des engagements.

Note 35d. Autres charges d'exploitation

	31.12.2013	31.12.2012
Impôts et taxes	-61 529	-62 556
Services extérieurs	-327 601	-396 154
Autres charges diverses	-97	532
TOTAL	-389 227	-458 178

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice 2013 s'élève à 4 205 milliers d'euros. Les honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes individuels et consolidés et des missions accessoires s'élèvent à 3 358 milliers d'euros et ceux facturés au titre des autres prestations s'élèvent à 847 milliers d'euros.

Note 36. Dotations/reprises aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles

	31.12.2013	31.12.2012
Amortissements	-99 431	-122 137
Immobilisations corporelles	-37 492	-37 810
Immobilisations incorporelles	-61 939	-84 327
Dépréciations	-812	-1 416
Immobilisations corporelles	553	-1 216
Immobilisations incorporelles	-1 365	-200
TOTAL	-100 243	-123 553

Note 37. Coût du risque

	Dotations	Reprises	Créances irrécouvrables couvertes	Créances irrécouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	31.12.2013
Etablissements de crédit	0	0	0	0	0	0
Clientèle	-347 461	302 309	-96 875	-9 706	5 961	-145 772
Location financement	-10 871	8 658	-1 496	-1 360	41	-5 028
Concours clientèle	-325 000	285 557	-95 379	-8 346	5 920	-137 248
Engagements - autres	-11 590	8 094	0	0	0	-3 496
Actifs disponibles à la vente	-12 503	12 493	-851	-645	0	-1 506
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0	0	0	0
Autres	-3 737	3 375	-829	-1 369	0	-2 560
TOTAL	-363 701	318 177	-98 555	-11 720	5 961	-149 838

La dotation nette liée aux dépréciations sur créances sur base collective s'élève à -16 873 milliers d'euros en 2013, contre une reprise nette de +1 783 milliers d'euros en 2012.

Note 38. Gains ou pertes sur autres actifs

	31.12.2013	31.12.2012
Immobilisations corporelles et incorporelles	624	-397
Moins-values de cession	-1 465	-914
Plus-values de cession	2 089	517
Frais encourus dans le cadre d'un regroupement d'entreprise	-1 571	0
TOTAL	-947	-397

Note 39. Impôt sur les bénéfices

Décomposition de la charge d'impôt		
	31.12.2013	31.12.2012
Charge d'impôt exigible	-75 760	-63 385
Charge ou produit d'impôt différé net	-43 628	-60 850
CHARGE NETTE D'IMPOT SUR LE BENEFICE	-119 388	-124 235
Résultat avant impôts et résultat des sociétés mises en équivalence	330 139	289 714
TAUX EFFECTIF DE L'IMPOT	36,16%	42,88%

Analyse du taux effectif de l'impôt :

	31.12.2013	31.12.2012
Taux normal d'impôt	38,00%	36,10%
Différences permanentes	5,24%	5,80%
Imposition à taux réduit et exonérations	-6,55%	-4,11%
Impact des situations déficitaires	-1,40%	3,24%
Crédits d'impôts	-1,44%	-2,51%
Exceptionnel	1,12%	3,80%
Autres	1,19%	0,56%
TAUX EFFECTIF DE L'IMPOT	36,16%	42,88%

NOTES SUR LES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES En milliers d'euros

Note 40a. Information sur les recyclages en résultat des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

	Mouvements de la période 2013	Mouvements de la période 2012
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	8 730	-33 668
- Reclassement vers le résultat	0	0
- Autres mouvements	8 730	-33 668
Quote-part non recyclable des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE	11	-3
<i>Eléments non recyclables en résultat</i>	8 741	-33 671
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	7 781	191 514
- Reclassement vers le résultat	4 969	-1 109
- Autres mouvements	2 812	192 623
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	18 725	-2 583
- Reclassement vers le résultat	2 929	2 938
- Autres mouvements	15 796	-5 521
Quote-part recyclable des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE	1 995	-3 181
<i>Eléments recyclables en résultat</i>	28 501	185 750
TOTAL	37 242	152 079

Note 40b. Impôt relatif à chaque composante des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

	31.12.2013			31.12.2012		
	Brut	Impôt	Net	Brut	Impôt	Net
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	13 311	- 4 581	8 730	- 51 347	17 679	- 33 668
Quote-part des gains ou pertes latents ou différés sur entreprises MEE	16	- 5	11	- 4	1	- 3
<i>Eléments non recyclables en résultat</i>	13 327	- 4 586	8 741	- 51 351	17 680	- 33 671
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	13 399	- 5 618	7 781	293 265	- 101 751	191 514
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	28 561	- 9 836	18 725	- 3 940	1 357	- 2 583
Quote-part des gains ou pertes latents ou différés sur entreprises MEE	2 049	- 54	1 995	- 2 623	- 558	- 3 181
<i>Eléments recyclables en résultat</i>	44 009	- 15 508	28 501	- 266 702	- 100 952	185 750
Total des variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	57 336	- 20 094	37 242	235 351	- 83 272	152 079

AUTRES NOTES

En milliers d'euros

Note 41. Engagements donnés et reçus

	31.12.2013	31.12.2012
Engagements donnés	9 289 124	8 856 820
Engagements de financement	6 330 222	5 988 356
En faveur des établissements de crédit	79 000	100 607
En faveur de la clientèle	6 251 222	5 887 749
Engagements de garantie	2 574 935	2 500 686
D'ordre d'établissements de crédit	53 649	51 140
D'ordre de la clientèle	2 521 286	2 449 546
Engagements sur titres	383 967	367 778
Titres acquis avec faculté de reprise	0	0
Autres engagements donnés	383 967	367 778
Engagements reçus	5 819 229	6 077 384
Engagements de financement	3 257 099	3 237 798
Reçus des établissements de crédit	3 257 099	3 237 798
Reçus de la clientèle	0	0
Engagements de garantie	1 932 489	2 345 234
Reçus des établissements de crédit	56 529	558 210
Reçus de la clientèle	1 875 960	1 787 024
Engagements sur titres	629 641	494 352
Titres vendus avec faculté de reprise	0	0
Autres engagements reçus	629 641	494 352

Les engagements de financement donnés comprennent l'avance de trésorerie faite à la Caisse de Refinancement de l'Habitat afin d'assurer son fonctionnement pour un montant de 78 000 milliers d'euros.

Note 41 b

Actifs donnés en garantie de passif

	31.12.2013	31.12.2012
Créances données en garantie	6 912 821	7 732 617
Banque de France	3 231 594	3 604 171
Banque Européenne d'investissement	421 168	566 393
Caisse de Refinancement de l'Habitat	2 075 656	2 674 521
Caisse des dépôts et consignations	921 290	625 113
Société de Financement de l'Economie Française	263 113	262 419
Titres prêtés	0	0
Dépôts de garantie sur opérations de marché	466 701	603 070
Titres et valeurs données en pension	1 723 018	600 673

Pour son activité de refinancement, le groupe procède à la mise en pension de titres de dettes et/ou de capitaux propres. Elle se traduit par le transfert de la propriété de titres que le bénéficiaire peut à son tour prêter. Les coupons ou dividendes bénéficient à l'emprunteur. Ces opérations sont soumises à appels de marge et le groupe est exposé à la non restitution des titres.

Au 31 décembre 2013, la juste valeur des actifs donnés en pension s'élève à 1 699 millions d'euros.

Note 42. Informations sectorielles

	Banque		Assurance et gestion d'actifs		Groupe	
	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012
Produits internes (1)	183 750	174 112	-183 750	-174 112	0	0
Produits externes (2)	1 043 603	1 069 901	575 936	597 566	1 619 539	1 667 467
Produit net bancaire	1 227 353	1 244 013	392 186	423 454	1 619 539	1 667 467
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-1 004 101	-1 130 869	-134 514	-130 644	-1 138 615	-1 261 513
Résultat brut d'exploitation	223 252	113 144	257 672	292 810	480 924	405 954
Coût du risque	-150 181	-110 879	343	-4 964	-149 838	-115 843
Résultat d'exploitation	73 071	2 265	258 015	287 846	331 086	290 111
Quote-part des sociétés mises en équivalence	3 360	3 358	0	0	3 360	3 358
Autres	-1 445	-397	498	0	-947	-397
Résultat courant avant impôt	74 986	5 226	258 513	287 846	333 499	293 072
Impôts sur les bénéfices	-22 906	-12 465	-96 482	-111 770	-119 388	-124 235
Résultat net	52 080	-7 239	162 031	176 076	214 111	168 837
dont Intérêts minoritaires	31	-20	1 300	749	1 331	729
Résultat net part du Groupe	52 048	-7 219	160 731	175 327	212 779	168 108
	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012
Actifs et Passifs sectoriels	60 101 481	60 606 891	33 867 154	30 292 617	93 968 635	90 899 508

(1) Produits sectoriels provenant de transactions avec d'autres secteurs.

(2) Produits sectoriels provenant de ventes à des clients externes.

L'analyse sectorielle s'appuie sur une segmentation en deux secteurs d'activité :

- la Banque correspond principalement aux réseaux de caisses du Crédit Mutuel de Bretagne, du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et du Crédit Mutuel Massif Central, aux filiales spécialisées dans le marché des entreprises et le financement de l'immobilier,
- l'Assurance et la gestion d'actifs regroupent les filiales spécialisées dans la gestion d'OPCVM et les sociétés d'assurance.

L'analyse sectorielle par zone géographique n'est pas pertinente pour le groupe dans la mesure où la quasi-totalité de son activité est réalisée sur le territoire national.

Note 43. Information sur les parties liées

Les parties liées au groupe Crédit Mutuel Arkéa sont les sociétés consolidées, y compris les sociétés mises en équivalence. Les transactions réalisées entre le groupe Crédit Mutuel Arkéa et ses parties liées sont effectuées aux conditions normales de marché au moment de la réalisation de ces transactions.

La liste des sociétés consolidées du groupe est présentée dans la note 44. Les transactions réalisées et les encours existant en fin de période entre les sociétés du groupe consolidées par intégration globale étant totalement éliminés en consolidation, seules sont reprises dans le tableau ci-après les données relatives à ces opérations réciproques lorsqu'elles concernent les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable, consolidées par mise en équivalence.

	31.12.2013	31.12.2012
	Entités consolidées par mise en équivalence (1)	Entités consolidées par mise en équivalence (1)
Actifs		
Prêts et créances sur établissements de crédit	475 347	521 763
Prêts et créances à la clientèle		
Actifs à la juste valeur par résultat		
Actifs disponibles à la vente		
Actifs détenus jusqu'à l'échéance		
Instruments dérivés de couverture		
Actifs divers		
Passifs		
Dettes envers les établissements de crédit		20 000
Instruments dérivés de couverture		
Passifs à la juste valeur par résultat		
Dettes envers la clientèle		
Dettes représentées par un titre		
Dettes subordonnées		
Passifs divers		

(1) Principalement CCCM

	31.12.2013	31.12.2012
	Entités consolidées par mise en équivalence (1)	Entités consolidées par mise en équivalence (1)
Intérêts et produits assimilés		3 634
Intérêts et charges assimilées		
Commissions (Produits)		
Commissions (Charges)		
Solde net op. / Portefeuille à la juste valeur par résultat		
Solde net / Actifs financiers disponibles à la vente	747	640
Produits des autres activités		
Charges des autres activités		
Produit Net Bancaire	747	4 274

(1) Principalement CCCM

	31.12.2013	31.12.2012
	Entités consolidées par mise en équivalence (1)	Entités consolidées par mise en équivalence (1)
Engagements de financement		
Engagements de financement donnés		
Engagements de financement reçus		244 000
Engagements de garantie		
Engagements de garantie donnés		
Engagements de garantie reçus		
Engagements sur titres		
Autres titres à recevoir		
Autres titres à livrer		

(1) Principalement CCCM

Relations avec les principaux dirigeants du groupe

Le Conseil d'administration de Crédit Mutuel Arkéa est actuellement composé de 18 membres élus pour 3 ans par l'Assemblée générale ordinaire. Deux représentants du Comité Central d'Entreprise assistent avec voix consultative aux réunions du Conseil d'administration.

La rémunération globale allouée au Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa s'élève à 717 milliers d'euros en 2013.

La rémunération totale perçue par les principaux dirigeants est détaillée dans le tableau ci-dessous.

	31.12.2013	31.12.2012
Avantages à court terme	2 274	2 970
Avantages postérieurs à l'emploi		
Autres avantages à long terme		
Indemnités de fin de contrat de travail		
Païement en actions		
Rémunération totale des principaux dirigeants		

Le montant total des sommes provisionnées par le groupe au 31 décembre 2013 en application de la norme IAS 19 au titre des avantages postérieurs à l'emploi, autres avantages à long terme et indemnités de fin de contrat de travail s'élève à 214 milliers d'euros.

Note 44. Périmètre de consolidation

Nom	Secteur / Activité	% contrôle		% Intérêts	
		31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012
Crédit Mutuel Arkéa + Fédérations et Caisses du Crédit Mutuel de Bretagne, Banque / Banque mutualiste du Sud-Ouest et du Massif Central		Entité consolidante			
Sociétés consolidées par intégration globale					
ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS	Banque / Banque d'entreprises	100,0	100,0	100,0	100,0
ARKEA BANKING SERVICES	Banque / Prestations de services bancaires	100,0	100,0	100,0	100,0
ARKEA CAPITAL GESTION	Assurances et gestion d'actifs / Gestion d'actifs	100,0	100,0	100,0	100,0
ARKEA CAPITAL INVESTISSEMENT	Banque / Capital investissement	100,0	100,0	100,0	100,0
ARKEA CAPITAL PARTENAIRE	Banque / Capital investissement	100,0	100,0	100,0	100,0
ARKEA CREDIT BAIL	Banque / Crédit bail et location financement	100,0	100,0	100,0	100,0
ARKEA SCD	Banque / Prestations de services	100,0	100,0	100,0	100,0
BANQUE PRIVEE EUROPEENNE	Banque / Banque privée		100,0		100,0
CAISSE DE BRETAGNE DE CREDIT MUTUEL AGRICOLE	Banque / Banque mutualiste	92,8	92,9	92,8	92,9
COMPAGNIE EUROPEENNE D'OPERATIONS IMMOBILIERES	Banque / Portage d'actifs	100,0	100,0	100,0	100,0
CREDIT FONCIER ET COMMUNAL D'ALSACE ET DE LORRAINE BANQUE	Banque / Banque de réseaux spécialisés	100,0	100,0	100,0	100,0
CREDIT FONCIER ET COMMUNAL D'ALSACE ET DE LORRAINE SCF	Banque / Structure de refinancement	100,0	100,0	100,0	100,0
CREDIT MUTUEL ARKEA HOME LOANS SFH	Banque / Structure de refinancement	100,0	100,0	100,0	100,0
CREDIT MUTUEL ARKEA PUBLIC SECTOR SCF	Banque / Structure de refinancement	100,0	100,0	100,0	100,0
FEDERAL EQUIPEMENTS	Banque / Prestations de services	100,0	100,0	100,0	100,0
FEDERAL FINANCE	Assurances et gestion d'actifs / Banque privée et gestion d'actifs	100,0	100,0	100,0	100,0
FEDERAL FINANCE GESTION	Assurances et gestion d'actifs / Gestion d'actifs	100,0	100,0	100,0	100,0
FEDERAL SERVICE	Banque / Prestations de services	97,0	97,1	97,0	97,0
FINANCO	Banque / Banque de réseaux spécialisés	100,0	100,0	100,0	100,0
FONCIERE INVESTISSEMENT	Banque / Immobilier	100,0	100,0	100,0	100,0
FORTUNEO	Banque / Intermédiation financière et boursière	100,0	100,0	100,0	100,0
GICM	Banque / Prestations de services	100,0	100,0	97,0	97,0
INFOLIS	Assurances et gestion d'actifs / Prestations de services	100,0	100,0	100,0	100,0
LEASECOM GROUP	Banque / Crédit bail et location financement	100,0	95,0	100,0	95,0
LEASECOM	Banque / Crédit bail et location financement	100,0	100,0	100,0	95,0
LEASECOM CAR	Banque / Crédit bail et location financement	100,0	100,0	100,0	95,0
LEASECOM FINANCIAL ASSETS	Banque / Crédit bail et location financement	100,0	100,0	100,0	95,0
MONEXT	Banque / Prestations de services	100,0	100,0	100,0	100,0
MONEXT HOLDING	Banque / Prestations de services		100,0		100,0
NOVELIA	Assurances et gestion d'actifs / Courtage en assurances	100,0	100,0	100,0	100,0
PROCAPITAL	Banque / Intermédiation financière et boursière	100,0	100,0	100,0	100,0
SCHELCHER PRINCE GESTION	Assurances et gestion d'actifs / Gestion d'actifs	84,1	85,0	84,1	85,0
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE INTERFEDERALE	Banque / Immobilier	100,0	100,0	100,0	100,0
SURAVENIR	Assurances et gestion d'actifs / Assurance vie	100,0	100,0	100,0	100,0
SURAVENIR ASSURANCES	Assurances et gestion d'actifs / Assurance non vie	100,0	100,0	100,0	100,0

Nom	Secteur / Activité	% contrôle		% Intérêts	
		31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012
Sociétés consolidées par mise en équivalence					
CAISSE CENTRALE DU CREDIT MUTUEL	Banque / Banque mutualiste	21,4	21,4	21,4	21,4
CREDIT MUTUEL CARTES DE PAIEMENTS	Banque / Banque mutualiste	25,0	25,0	26,7	26,7

Note 45. Rémunération des parts sociales

L'entité consolidante a prévu de verser hors groupe Crédit Mutuel Arkéa 49 771 milliers d'euros.

Note 46. Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est apparu postérieurement à la clôture du 31 décembre 2013.

III- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les états financiers 2013

3.1 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes globalisés 2013

Crédit Mutuel Arkéa

Société Anonyme Coopérative de crédit à capital variable

1, rue Louis Lichou

29480 Le Relecq-Kerhuon

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels globalisés

Exercice clos le 31 décembre 2013

MAZARS
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

DELOITTE & ASSOCIES
185 avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Crédit Mutuel Arkéa

Société Anonyme Coopérative de crédit à capital variable

1, rue Louis Lichou
29480 Le Relecq-Kerhuon

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels globalisés

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels globalisés de la société Crédit Mutuel Arkéa, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels globalisés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels globalisés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Instruments financiers

Les « options et méthodes d'évaluation » de l'annexe exposent les principes et méthodes comptables relatifs aux positions sur titres et aux instruments financiers dérivés. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au classement comptable et à la détermination des paramètres utilisés pour la valorisation de ces positions.

Titres de participation et parts dans les entreprises liées

Votre société détient des lignes de participations, autres titres détenus à long terme et parts dans les entreprises liées (note 6 de l'annexe). Ces titres sont évalués au plus bas de leur valeur d'acquisition et de leur valeur d'utilité. Nous avons examiné les éléments appréciatifs, ayant conduit à la détermination de la valeur d'utilité pour les principales lignes en portefeuille.

Risque de crédit

Votre société constitue des dépréciations pour couvrir les risques de crédit inhérents à son activité (notes 4 et 27 de l'annexe). Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, aux méthodologies de dépréciation, et à la couverture des pertes de valeur.

Engagement de retraite

Les « options et méthodes d'évaluation » de l'annexe précisent les modalités d'évaluation des engagements de retraite et autres engagements assimilés. Nous avons examiné la méthodologie d'évaluation de ces engagements, ainsi que les principales hypothèses et paramètres utilisés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 31 mars 2014

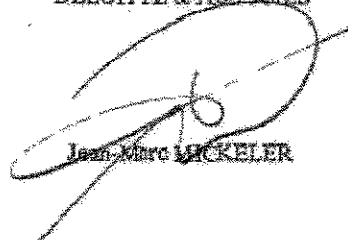
Les Commissaires aux Comptes

MAZARS



Charles De BOISRIOU

DELOITTE & ASSOCIES



Jean-Marc WICKELER

3.2 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés 2013

Crédit Mutuel Arkéa

Société anonyme Coopérative de crédit à capital variable
Siège social : 1 rue Louis Lichou, 29480 Le Relecq-Kerhuon
RCS Brest B 775 577 018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2013

DELOITTE & ASSOCIES

MAZARS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Crédit Mutuel Arkéa, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Crédit Mutuel Arkéa
Comptes Consolidés
Exercice clos le
31 décembre 2013

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes « Normes comptables appliquées » et « Changements de méthode comptable et correction d'erreur » de l'annexe qui exposent respectivement :

- la mise en application de la norme IFRS 13 relative à l'évaluation à la juste valeur et en particulier la comptabilisation de l'impact de la CVA/DVA ;
- les changements de méthodes comptables traités en application de la norme IAS 19 révisée relative aux avantages du personnel.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Changements de méthode comptable

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note « Changements de méthode comptable et correction d'erreur » de l'annexe expose les changements de méthode comptable survenus au cours de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ces changements et de la présentation qui en est faite.

Provisionnement des risques de crédit et de contrepartie

Votre société comptabilise des dépréciations pour couvrir les risques de crédit et de contrepartie inhérents à ses activités (notes « Prêts et créances sur établissements de crédit et sur la clientèle » des Principes comptables et méthodes d'évaluation, 1, 3, 6, 8 et 37 de l'annexe). Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit et de contrepartie, aux méthodologies de dépréciation, et à la couverture des pertes de valeur par des dépréciations individuelles et de portefeuille.

Valorisation des instruments financiers

Votre société utilise des modèles internes pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs (notes « Détermination de la juste valeur des instruments financiers » des Principes comptables et méthodes d'évaluation, 2, 3, 4, 18, 28a, 28b, 32 et 33 de l'annexe). Nos travaux ont consisté, d'une part, à revoir le dispositif de contrôle des modèles utilisés et, d'autre part, à apprécier les données et les hypothèses utilisées, ainsi que la prise en compte des risques et des résultats associés à ces instruments. De même, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au recensement des instruments financiers qui ne sont plus négociables sur un marché actif, ou dont les paramètres de valorisation ne sont plus observables, et les modalités retenues en conséquence pour les valoriser.

Dépréciations relatives aux actifs disponibles à la vente

Votre société comptabilise des dépréciations sur des actifs disponibles à la vente lorsqu'il existe une indication objective de baisse prolongée ou significative de la valeur de ces actifs (notes 4, 8, 33 et 37 de l'annexe). Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif à l'identification d'indices de perte de valeur, la valorisation des lignes les plus significatives, ainsi que les estimations ayant conduit, le cas échéant, à la conversion des pertes de valeur par des dépréciations.

Dépréciations relatives aux écarts d'acquisition

Votre société a procédé à des tests de dépréciation de valeur des écarts d'acquisition, qui n'ont pas conduit à la constatation de dépréciations au titre de cet exercice (notes « Immobilisations corporelles et incorporelles, d'exploitation et de placement » des Principes comptables et méthodes d'évaluation et 16 de l'annexe). Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests, les principales hypothèses et paramètres utilisés, ainsi que les estimations.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné la détermination et le traitement comptable des écarts d'évaluation et des écarts d'acquisition.

Impôts différés actif

Votre société a comptabilisé des impôts différés actif notamment au titre des déficits fiscaux reportables (note 10 de l'annexe). Nous avons examiné les principales estimations et hypothèses ayant conduit à la reconnaissance de ces impôts différés.

Provisionnement des engagements sociaux

Votre société constitue des provisions pour couvrir les engagements sociaux (notes « Provisions » des Principes comptables et méthodes d'évaluation, 23, 23a et 35c de l'annexe). Nous avons examiné la méthodologie d'évaluation de ces engagements, ainsi que les principales hypothèses et paramètres utilisés.

Assurance

Certains postes techniques propres aux sociétés d'assurance du Groupe sont estimés selon les modalités réglementaires et en utilisant des techniques actuarielles. Il en est ainsi notamment des provisions techniques. Les modalités de détermination de ces éléments ainsi que les montants concernés sont relatés dans les notes « Principes comptables pour l'activité assurance » des Principes comptables et méthodes d'évaluation, 22, 34 et 34a de l'annexe. Nous nous sommes assurés de la cohérence d'ensemble des hypothèses et des modèles de calcul retenus ainsi que de la conformité des évaluations obtenues avec les exigences de son environnement réglementaire et économique.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

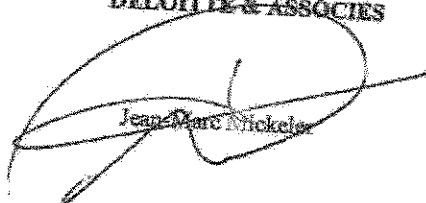
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Courbevoie, le 31 mars 2014.

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Jean-Marc Nickolas

MAZARS



Charles de Boisriou

IV Attestation de la personne responsable

Ronan Le Moal, Directeur Général de Crédit Mutuel Arkéa

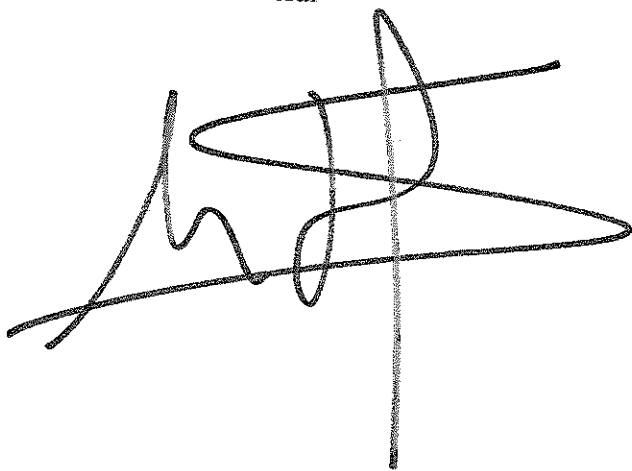
J'atteste, à ma connaissance, que les états financiers établis conformément au corps de normes comptables applicable donnent une image fidèle et honnête des éléments d'actif et de passif, de la situation financière et des profits ou pertes de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente fidèlement l'évolution et les résultats de la société, la situation de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait au Relecq-Kerhuon

Le 17 avril 2014

Ronan Le Moal

Directeur Général

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the bottom.